

La place de l'épithète qualificative en français contemporain : étude grammaticale et stylistique

Autor(en): **Wilmet, Marc**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Revue de linguistique romane**

Band (Jahr): **45 (1981)**

Heft 177-178

PDF erstellt am: **21.07.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-399701>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

LA PLACE
DE L'ÉPITHÈTE QUALIFICATIVE
EN FRANÇAIS CONTEMPORAIN
ÉTUDE GRAMMATICALE
ET STYLISTIQUE (*)

INTRODUCTION

Les problèmes inhérents à la place de l'épithète en français ont déjà suscité une littérature abondante : la dernière synthèse (Erwin Reiner 1968) comporte 21 pages de bibliographie et se double d'une histoire de la pensée grammaticale depuis Palsgrave.

(*) Ce travail a fait l'objet d'un exposé à l'Université de Nice et de deux séminaires à l'Université de Paris IV. Je remercie mes auditeurs, et en particulier M. Robert Martin, pour leurs critiques et leurs suggestions. Je suis également redevable de plusieurs remarques à MM. André Goosse et Georges Van Hout.

BIBLIOGRAPHIE :

- Baldinger (K.), *Moyen Age : un anglicisme ?*, dans *Revue de Linguistique Romane*, 26, 1962, pp. 13-24.
- Cahné (P.), *Place, valeur et adverbialisation de l'adjectif*, dans *Revue des Langues Romanes*, 80, 1972, pp. 117-128.
- Damourette (J.) et Pichon (É.), *Des mots à la pensée. Essai de grammaire de la langue française. 1911-1930*, II, Paris, d'Artrey, s.d.
- Dühr, *Zur Theorie der Stellung des französischen Adjektivs*, Gymnasium zu Stendal, 1890.
- Étiemble, *Parlez-vous français ?*, Paris, Gallimard, 1964.
- Forsgren (M.), *La place de l'adjectif épithète en français contemporain. Étude quantitative et sémantique*, Stockholm, Almqvist & Wiksell, 1978.
- Glatigny (M.), *Sur la place de quelques adjectifs monosyllabiques employés comme épithètes*, dans *Le Français dans le Monde*, 32, 1965, pp. 37-38.
- Guiraud (P.), *La syntaxe du français* (« Que sais-je ? », n° 984), Paris, 1962.
- Guiraud (P.), *Problèmes et méthodes de la statistique linguistique*, Paris, PUF, 1960.
- Martin (R.) et Wilmet (M.), *Syntaxe du moyen français*, Bordeaux, Sobodi, 1980.
- Muller (Ch.), *Langue française et linguistique quantitative*, Genève, Slatkine, 1979.
- Quine (W. V. O.), *Word and Object*, New York, MIT, 1960.

En fait — les francophones s'abritant volontiers derrière le « sentiment linguistique » —, ce sont surtout des spécialistes étrangers qui ont alimenté le débat. Après l'Autrichien Reiner (1968 et 1976), une Américaine, Linda Waugh (1977), et un Suédois, Mats Forsgren (1978), viennent de consacrer à la question deux nouveaux livres.

Entre ces auteurs, la différence de point de vue est considérable. Reiner, plus stylisticien, aboutissait dès 1968 à l'idée que l'épithète antéposée au substantif traduirait essentiellement la *subjectivité* du parleur et l'épithète postposée son *objectivité*. L'ouvrage complémentaire de 1976 vise à étayer cette thèse par de nombreux exemples choisis dans des œuvres du XIX^e siècle ; on répertorie ainsi les variantes d'une même opposition fondamentale (subjectif/objectif → vécu/constaté, introversion/extraversion, impression/précision, caché/apparent, etc.).

Linda Waugh dépasse les intuitions de Reiner en recherchant une constante sémantique au-delà des manifestations discursives. Elle établit avec justesse que l'adjectif antéposé modifie moins un nom que son signifié lexical dans les paires *furieux menteur* (« qui ment avec frénésie »)/*menteur furieux* (« un individu peu crédible qui se trouve être en colère »), *heureux poète/poète heureux*, *méchant livre/livre méchant*... ; mais l'extrapolation de la remarque aux autres qualificatifs, puis à l'ensemble des prédéterminants, soulève des difficultés.

Plus grammairien, Forsgren se refuse à sacrifier le quantitatif au qualitatif. Ses comptages minutieux prennent en charge toutes sortes

Reiner (E.), *La place de l'adjectif épithète en français. Théories traditionnelles et essai de solution*, Wien-Stuttgart, Braumüller, 1968.

Reiner (E.), *Studie zur Stellung des attributiven Adjektivs im neueren Französischen*, Wien, Braumüller, 1976.

Waugh (L.R.), *A Semantic Analysis of Word Order. Position of the Adjective in French*, Leiden, Brill, 1977.

Weinrich (H.), *La place de l'adjectif en français*, dans *Vox Romanica*, 25, 1966, pp. 82-89.

Wilmet (M.), *Études de morpho-syntaxe verbale*, Paris, Klincksieck, 1976.

Wilmet (M.), *Antéposition de l'adjectif et variation de l'article partitif*, dans *Revue des Langues Romanes*, 82, 1977, pp. 429-437.

Wilmet (M.), *Pour une description objective du syntagme nominal*, dans S. de Vriendt et Ch. Peeters, *Linguistique en Belgique* (Bruxelles, Didier, 1977), pp. 119-128.

Wilmet (M.), *Le démonstratif dit « absolu » ou « de notoriété » en ancien français*, dans *Romania*, 100, 1979, pp. 1-20.

Wilmet (M.), *Linguistique et métalinguistique. Sur l'acception des termes « défini » et indéfini » en grammaire française*, dans *Mélanges Jacques Pohl* (Bruxelles, Éditions de l'Université, 1980), pp. 235-245.

d'indices, parfois extérieurs à l'épithète proprement dite : les préfixes, les suffixes, la nature de l'article introducteur (UN, LE ou DE), le nombre d'adjectifs se rapportant à un seul noyau, la présence d'un adverbe dans le syntagme nominal, la proximité d'une négation... En revanche, il s'arrête au seuil de l'interprétation sans exploiter vraiment les données expérimentales.

Quoi qu'il en soit, les travaux de Reiner, de Waugh et de Forsgren paraissent bien n'avoir négligé aucune des hypothèses émises par leurs devanciers. On pourrait en guise d'introduction les regrouper sous quatre chefs :

1° *Explications à caractère sémantique*

— De l'antéposition (abréviation AS) :

- L'ordre AS amalgame l'épithète et le substantif en un concept unique ; p. ex. *un savant amoureux*, avec liaison phonique ($\tilde{\alpha}$ *sàvātā-murcé*) = « un expert en amour ».

- La suite AS provoque un déplacement de sens (p. ex. *un ancien moulin* = « un ex-moulin »), l'affaiblissement (p. ex. *un mortel ennui*), la neutralisation (p. ex. *une blanche colombe*) ou la métaphorisation (p. ex. *un grand homme* = « génial ») de l'épithète.

— De la postposition (abréviation SA) :

- L'ordre SA cloisonne l'épithète et le substantif dans deux domaines conceptuels ; p. ex. *un savant amoureux*, sans la liaison ($\tilde{\alpha}$ *sàvā àmurcé*) = « un expert en n'importe quelle matière doublé d'un amoureux ».

- La séquence SA sauvegarde ou souligne le sens premier de l'adjectif (p. ex. *un moulin ancien* = « vieux », *une blessure mortelle*, *une toile blanche*, *un homme grand*).

2° *Explications à caractère stylistique*

— De l'antéposition :

- L'ordre AS est plus « affectif » qu'intellectuel.
- Un niveau de langue soutenu favorise AS (en poésie notamment).
- Dans le cas des adjectifs monosyllabiques, l'euphonie pousse à équilibrer les syntagmes en masses croissantes.

— De la postposition :

- Le langage intellectuel préfère SA.
- L'ordre SA est de registre familier ou vulgaire.
- L'euphonie interdit d'antéposer certains adjectifs monosyllabiques à un nom également monosyllabique (**un plat pied*, **un sec coup*, **un mou lit*, **de fous frais*...).

3° *Explications à caractère culturel*

— De l'antéposition :

- Canons esthétiques de plusieurs écoles littéraires (du romantisme au symbolisme en passant par l'écriture « artiste » des Goncourt).
- Emprunts aux langues germaniques, où l'ordre AS est de rigueur (voir p. ex. Baldinger 1962 : *moyen âge*).

— De la postposition :

- Multiplication des adjectifs savants à partir du XIII^e et du XIV^e siècles.
- Activité normative des grammairiens.

4° *Explications à caractère philosophique*

— De l'antéposition :

L'ordre AS reproduit sur la chaîne syntagmatique la succession effective des idées : *un joli chant, un mauvais rhume* (doctrine sensualiste : *commentaire* puis *thème*).

— De la postposition :

La séquence *nom + adjectif* construit ou reconstruit le rapport des deux termes : *un chant joli, un rhume mauvais* (doctrine rationaliste : *thème* puis *commentaire*).

Si l'on adjoint à cet éventail les ressources de l'archaïsme et de l'analogie (alternativement avec AS ou SA), la faculté aussi de panacher les explications sémantiques, stylistiques et culturelles (p. ex. un mot savant, en général plus long qu'un vocable populaire, revêt une signification technique qui l'empêche normalement d'accéder au niveau poétique) ou le loisir d'en privilégier une au détriment de toutes les autres (p. ex. une motivation sémantique l'emportant sur le souci d'euphonie : *un grand bien, une chic fille, bon pied bon œil, de faux frais*, etc.), on conviendra que les commentateurs jouent gagnant quand il s'agit de justifier *a posteriori* n'importe quel emploi isolé. C'est le règne de la tautologie.

Une grammaire scientifique a de plus hautes ambitions : elle prétend remonter des effets vers les causes, découvrir — si possible — le mécanisme *explicateur*. Pour déblayer la voie, on a choisi de reprendre ici la question de l'épithète qualificative sur une triple base : 1° expérimentale, 2° historique, 3° théorique.

Encore faut-il définir au préalable ce que nous entendrons par « épithète » et par « qualificatif ».

DÉFINITION DE L'ÉPITHÈTE

L'épithète (E) est un déterminant du substantif (S) que le discours ne fait pas entrer avec son déterminé dans une relation prédicative $S = E$, de telle sorte que la pronominalisation de S entraîne l'effacement de E (p. ex. *Le PAUVRE corbeau, honteux et confus, jura qu'on ne l'y reprendrait plus* ^{Pron.} *Honteux et confus, IL jura...* et non : *PAUVRE, honteux et confus, IL jura...*).

Il s'ensuit :

— que l'épithète ainsi conçue transcende les catégories traditionnelles de l'article, de l'adjectif, du « complément déterminatif » ;

— que la fonction épithète répond à la fonction attribut (un verbe « copule » explicite le rapport prédicatif : *Le corbeau est/semble/s'avoue... honteux et confus*) et à la fonction apposition (l'intonation marque le rapport prédicatif), dont la prétendue « épithète détachée » n'est qu'un avatar : *Le corbeau, honteux et confus, jura qu'on ne l'y reprendrait plus.*

Notons incidemment :

1° Les grammaires confondent sous une appellation unitaire l'apposition *stricto sensu* (p. ex. *Le lion, ROI des animaux, tint conseil*) et certaines expansions nominales avec ou sans préposition visible (p. ex. *la ville de PARIS* ou *la rue LEPIC*).

2° L'article LE n'accède jamais à la fonction d'attribut tandis que l'article UN, l'adjectif et le « complément déterminatif » y parviennent inégalement (*Notre volonté est une* = « commune » ; *Plusieurs hommes : Ils sont plusieurs* mais *Quelques hommes : Ils sont quelques-uns* et non **Ils sont quelques* ; *Un globe terrestre : *Le globe est terrestre* ; *Un sabre en bois : Le sabre est en bois* mais *Un chemin de campagne : ? Le chemin est de campagne*).

Bien que l'énoncé *J'ai vu un/le chien noir* accepte dans la pratique les interprétations « *J'ai vu un chien qui était/est noir* » (pronominalisation : *J'en ai vu un (de) noir*) ou « *J'ai cru que le chien était noir* » (pronominalisation : *Je l'ai vu noir*) ; que *Jean boit son café chaud* admette la paraphrase « quand il est chaud » (pronominalisation : *Jean le boit chaud*), etc., l'adjectif y sera toujours enregistré comme épithète (au même titre que *J'ai vu un chat siamois/?? J'ai vu un chat qui était siamois* ou *Jean boit son café brésilien/?? Jean boit son café quand il est brésilien*). Par contre, dans *Pierre a le nez grand* ou *Madeleine a les yeux verts*, qui se pronominalisent exclusivement en *Pierre l'a grand* ou *Madeleine les a verts* (**Pierre l'a, *Madeleine les a*, alors que *Pierre*

a un grand nez $\xrightarrow{\text{Pron.}}$ Pierre en a un (grand) et Madeleine a des yeux verts $\xrightarrow{\text{Pron.}}$ Madeleine en a (de verts), etc.), grand et verts seront imputés à la prédication.

L'extraction de l'adjectif ou l'interrogation peuvent fournir ici des arguments supplémentaires : *C'est grand que Pierre a le nez* mais *C'est un grand nez que Pierre a*, *C'est verts que Madeleine a les yeux* mais *Ce sont des yeux verts qu'a Madeleine* ; *Qu'est-ce que Pierre a de grand ?* *Le nez/*Un nez*, etc.

DÉFINITION DU QUALIFICATIF

Ce chapitre exploite avec quelques modifications trois articles antérieurs (voir Wilmet 1977 b, 1979 et 1980).

En bref, on appelle *syntagme nominal* la séquence ordonnée de morphèmes réunissant autour d'un nom (le noyau du syntagme) un ou plusieurs déterminants (dont le déterminant zéro) qui servent soit à sa quantification soit à sa caractérisation.

Les *quantifiants* déclarent l'*extensité* du noyau, c'est-à-dire la quantité d'êtres ou d'objets auxquels le discours applique le nom déterminé. Une fonction analogue rassemble à cet égard les adjectifs numériques cardinaux, la plupart des adjectifs indéfinis, les articles, les adjectifs démonstratifs et les possessifs.

Les *caractérisants* réduisent l'*extension* du noyau nominal (c'est-à-dire l'ensemble des êtres dénotés par un substantif de langue) grâce à l'apport d'une différence spécifique qui en accroît la *compréhension*. Une fonction identique regroupe cette fois les adjectifs numériques ordinaux, les indéfinis non quantifiants (surtout *autre* et *même*), les possessifs « toniques » *mien*, *tien*, *sien* . . . , les adjectifs qualificatifs, les « compléments déterminatifs » et assimilés (subordonnées relatives, infinitifs prépositionnels).

Les caractérisants numériques et les caractérisants indéfinis présupposent une référence contextuelle ou situationnelle : *le troisième homme* (insertion d'un élément x dans une suite y, y', y'' . . . yⁿ), *l'autre homme* ou *le même homme* (constat de disparité ou de conformité entre un élément x et un élément y) ; le caractérisant possessif pose de son côté une relation à la personne grammaticale : *un mien/tien/sien cousin*. Dépourvus de sens propre (refusant d'ailleurs les « degrés de compa-

raison » : **le plus troisième/autre/même/mien cousin*), ils constituent autant de séries lexicales fermées. Nous les nommerons caractérisants *extrinsèques*.

Le caractérisant qualificatif et le « complément déterminatif » sont dotés d'un sens autonome : *le livre rouge* (même si l'adjectif, comme n'importe quel sémantème, tire sa signification de la place qu'il occupe au sein d'un champ associatif), *un livre d'images*... Appelons-les pour la facilité caractérisants *intrinsèques*.

En première estime, l'adjectif qualificatif est un caractérisant intrinsèque et non prépositionnel.

Observons tout de suite que les deux groupes des quantifiants et des caractérisants ne sont pas imperméables :

1° Les adjectifs démonstratifs et les adjectifs possessifs *mon, ton, son*... associent à l'article défini d'extensité individuelle (autrement dit l'article défini non « générique »), les uns une caractérisation de type déictique (*ce livre* = « le livre qui est sur le bureau », etc.), les autres une caractérisation personnelle (*mon livre* = « le livre à moi », etc.).

2° Le quantifiant indéfini *nul* devient caractérisant si on le postpose : *nul homme* = « pas un homme » / *un homme nul* = « un homme de peu de valeur ».

3° Des quantifiants indéfinis « hétérogènes » comportent un trait de caractérisation sémantique qui subsiste seul en postposition : *divers faits/des faits divers, différents accidents/des accidents (très) différents*, et même en antéposition pourvu qu'un déterminant assume la quantification du noyau : *certain renard gascon* = « un renard » (quantifiant) vis-à-vis de *un certain succès* = « un succès relatif », *un quelconque boniment* = « un boniment dont la teneur importe peu » (mais en l'absence de quantifiant, *quelconque* postposé commute avec *aucun* et *nul* dans *sans gêne quelconque*, etc.).

4° *Tel* et *quel* n'incombent que partiellement à la quantification (p. ex. *Tel jour il vous condamne, le lendemain il vous loue* = « un jour pris au hasard », *Quel esprit ne bat la campagne ?* = « Citez-moi un esprit qui... »). Utilisés avec un article, ils passent dans le camp des caractérisants : *Un tel homme mérite l'affection* et... *lequel homme m'a dit* (soudure graphique de *le + quel*).

5° *Tout* (p. ex. *Tout condamné à mort aura la tête tranchée*) et son pluriel *tous (les)* (p. ex. *J'achète au plus haut prix tous (les) objets d'art*) sont quantifiants ; le singulier *tout le* contient en revanche un caractérisant à valeur quasi adverbiale (p. ex. *Pierre a dévoré toute la ba-*

guette = « la baguette entière » ou « Pierre a entièrement dévoré la baguette »).

Mais la frontière n'est pas étanche non plus entre les caractérisants extrinsèques et les qualificatifs :

6° Les adjectifs *aîné* ou *principal* incorporent une donnée comparative (« x plus âgé que y ») ou superlative (« x le plus important »). Ils opposent toutefois à l'analyse sémique un résidu irréductible (« âgé », « important »).

7° Alors que l'adjectif de *une femme supérieure* serait indubitablement qualificatif, on saisit mal le contenu intrinsèque des syntagmes *la situation antérieure*, *l'étage supérieur*, etc. (comparer *une femme très supérieure* et **un étage très supérieur*).

8° L'indéfini *autre* (p. ex. *un autre homme* = « un homme x situé par rapport à l'homme y ») se mue, dès qu'on le postpose, en un adjectif qualificatif qui commute p. ex. avec *différent* (*un homme autre* = « un homme x ayant subi quelque modification de physionomie ou de personnalité, un homme nouveau »). De même si on le précise par un adverbe intensif : *un tout autre homme* = « un homme profondément transformé ».

L'essentiel pour notre sujet est moins de répartir les caractérisants en extrinsèques et en intrinsèques que de prévoir la démarcation théorique. Dans les enquêtes servant de départ à la présente étude, nous retiendrons *toutes* les épithètes *virtuellement* qualificatives, que leur déplacement devant ou derrière le noyau s'accompagne ou non d'un changement de catégorie grammaticale.

DONNÉES EXPÉRIMENTALES

Les travaux de nos prédécesseurs s'appuyaient souvent sur des *corpus* restreints. Pour enrichir et diversifier les sources existantes, j'ai demandé à 80 étudiants de l'Université de Bruxelles (année 1977-1978) de procéder au dépouillement systématique des 50 premières pages d'une œuvre contemporaine laissée à leur discrétion ; soit, au total, $50 \times 80 = 4.000$ pages (cf. les titres en annexe 1) (1).

(1) Le dépouillement intégral a été publié par les *Travaux de Linguistique*, 7, 1980, pp. 179-201, sous le titre : *Antéposition et postposition de l'épithète qualificative en français contemporain*.

Voici d'abord les résultats bruts des comptages. Sur une somme de 29.016 exemples, on dénombre 9.738 cas d'antéposition et 19.278 cas de postposition ou, respectivement, 33,56 % et 66,44 %. L'antéposition de l'épithète représente *grosso modo* un tiers des témoignages :

AS	9.738	33,56
SA	19.278	66,44
<i>Total</i>	29.016	100

Il convient de pondérer aussitôt cette proportion.

Les 29.016 attestations correspondent à 3.835 morphèmes différents, dont la fréquence varie de 1.304 à 1 (moyenne générale : 7,57). Or, ce sont principalement les épithètes les mieux représentées qui s'antéposent. La liste suivante range les adjectifs par ordre dégressif jusqu'à l'indice 25, les chiffres entre parenthèses donnant successivement le nombre d'occurrences et la répartition en AS ou SA :

Grand (1304/1262/42), petit (1139/1124/15), bon (479/467/12), jeune (452/424/28), beau (447/414/33), vieux (388/380/8), blanc (350/9/341), long (300/238/62), gros (249/232/17), seul (247/210/37), noir (242/20/222), nouveau (221/141/80), pauvre (205/191/14), rouge (185/5/180), bleu (170/0/170), plein (155/79/76), mauvais (152/145/7), haut (148/113/35), vert (145/9/136), vrai (142/130/12), propre (138/114/24), ancien (132/89/43), léger (130/77/53), cher (121/113/8), bas (116/32/84), dernier (116/88/28), doux (114/35/79), droit (114/3/111), gris (114/2/112), profond (102/35/67), joli (99/95/4), épais (98/37/61), court (96/43/53), humain (95/7/88), nu (95/0/95), simple (94/50/44), sec (89/4/85), pur (87/27/60), vide (86/0/86), clair (84/11/73), sombre (83/17/66), dur (82/14/68), entier (82/5/77), gauche (81/0/81), lourd (81/37/44), froid (80/10/70), fort (79/33/46), étrange (78/48/30), rose (78/2/76), chaud (73/11/62), immense (73/48/25), triste (69/35/34), autre (68/65/3), ouvert (67/0/67), vif (67/23/44), frais (66/9/57), unique (66/35/31), véritable (66/44/22), blond (65/4/61), jaune (65/0/65), brun (64/0/64), moindre (64/63/1), pareil (63/28/35), énorme (62/37/25), inconnu (62/2/60), large (62/31/31), obscur (62/10/52), français (61/0/61), secret (61/18/43), commun (60/8/52), rond (60/4/56), naturel (59/2/57), pâle (58/11/47), particulier (58/1/57), brillant (56/11/45), classique (55/1/54), intérieur (55/1/54), lointain (55/17/38), étroit (54/15/39), général (54/2/52), sale (53/24/29), mince (52/29/23), fin (51/19/32), faux (50/40/10), fixe (50/0/50), parfait (50/22/28), vaste (50/38/12), libre (49/8/41), rapide (49/9/40), singulier (49/14/35), mystérieux (48/18/30),

sauvage (47/3/44), tranquille (47/2/45), vague (47/25/22), certain (46/41/5), neuf (46/0/46), prochain (46/26/20), précis (45/0/45), lent (44/13/31), violent (44/15/29), aigu (43/0/43), bref (43/26/17), terrible (43/11/32), maigre (42/13/29), puissant (41/13/28), sacré (41/22/19), immobile (40/5/35), proche (40/8/32), rare (40/21/19), admirable (38/14/24), affreux (38/20/18), excellent (38/34/4), tendre (38/13/25), complet (37/3/34), perdu (37/0/37), social (37/0/37), merveilleux (36/18/18), saint (36/24/12), vivant (36/3/33), double (35/25/10), historique (35/0/35), silencieux (35/0/35), voisin (35/0/35), anglais (34/0/34), invisible (34/11/23), poétique (34/3/31), brûlant (33/2/31), faible (33/26/7), honnête (33/21/12), supérieur (33/0/33), agréable (32/14/18), que (32/0/32), tiède (32/4/28), extrême (31/16/15), inquiet (31/11/20), intime (31/7/24), lumineux (31/1/30), plat (31/10/21), précieux (31/11/20), principal (31/11/20), régulier (31/2/29), joyeux (30/12/18), charmant (32/17/15), habituel (32/5/27), minuscule (32/17/15), politimeilleur (30/28/2), noble (30/15/15), public (30/0/30), semblable (30/8/22), amer (29/4/25), carré (29/0/29), fermé (29/0/29), malheureux (29/14/15), menu (29/19/10), moral (29/1/28), royal (29/0/29), solide (29/11/18), sûr (29/2/27), extraordinaire (28/12/16), fameux (28/23/5), fragile (28/4/24), lisse (28/0/28), militaire (28/0/28), possible (28/1/27), quotidien (28/0/28), allemand (27/0/27), interminable (27/14/13), raide (27/3/24), sérieux (27/1/26), total (27/3/24), nécessaire (26/1/25), sensible (26/3/23), absolu (25/2/23), doré (25/0/25), familial (25/0/25), futur (25/9/16), horrible (25/15/10), misérable (25/20/25), moderne (25/2/23), nerveux (25/0/25), réel (25/2/23), sourd (25/4/21), vierge (25/8/17).

Soit, pour 183 morphèmes, un total de 15.484 attestations (fréquence moyenne : 84,61), dont 8.205 cas d'antéposition (52,99 %) et 7.279 cas de postposition (47,01 %).

Si l'on s'arrêtait aux six adjectifs de tête *grand*, *petit*, *bon*, *jeune*, *beau*, *vieux*, l'avantage de l'antéposition serait encore plus tranché : 96,72 % contre seulement 3,28 % de SA. En réalité, jusqu'à l'épithète *bas* classée vingt-cinquième (116/32/84), la suprématie de l'ordre AS n'est battue en brèche que par cinq adjectifs : *blanc* (350/9/341), *noir* (242/20/222), *rouge* (185/5/180), *bleu* (170/0/170), *vert* (145/9/136).

Inversement, pour les 3.652 morphèmes de fréquence inférieure à 25, représentant 13.532 exemples (moyenne : 3,70), la séquence AS tombe à 1.533 exemples (11,33 %) et SA remonte à 11.999 (88,67 %).

Ces chiffres appellent divers prolongements :

1° Parmi les cent adjectifs les plus fréquents, une majorité — exac-

tement 58 sur 100 ; mais 38 sur les 50 premiers, 17 sur les 20 et 9 sur les 10 — sont monosyllabiques (à noter que les féminins ont été regroupés sous la forme du masculin singulier). La longueur constituerait-elle un facteur décisif de l'antéposition ou de la postposition ?

On vérifiera aisément, d'une part, que certains polysyllabiques de la liste préfèrent l'ordre AS : *p(e)tit* (1139/1124/15), *nouveau* (221/141/80), *mauvais* (152/145/7), *ancien* (132/89/43), *léger* (130/77/53), *dernier* (116/88/28), etc. ; d'autre part, que les épithètes monosyllabiques privilégiant SA ne sont pas exceptionnelles : *bas* (116/32/84), *droit* (114/3/111), *sec* (89/4/85), *pur* (87/27/60), *dur* (82/14/68), *neuf* (46/0/46), *lisse* (28/0/28), etc.

2° D'un point de vue sémantique, *grand/petit*, *bon/mauvais*, *jeune/vieux*, etc., sont des adjectifs « relatifs » (dont la teneur varie en fonction du substantif déterminé : une « grande » souris est plus petite qu'un « petit » éléphant, etc.). Que penser de ce nouveau critère ?

Une fois encore, la réalité brouille les pistes :

— Certains adjectifs « relatifs » se postposent plus souvent qu'ils ne s'antéposent : *doux* (114/35/79) et *dur* (82/14/68), *chaud* (73/11/62) et *froid* (80/10/70), *étroit* (54/15/39) et *large* (62/31/31), *lent* (44/13/31) et *rapide* (49/9/40), *lointain* (55/17/38) et *proche* (40/8/32), *fragile* (28/4/24) et *solide* (29/11/18), etc.

— Les antonymes ne partagent pas forcément le même statut. Comparer *beau* (447/414/33) et *laid* (4/1/3), *long* (300/238/62) et *court* (96/43/53), *haut* (148/113/35) et *bas* (116/32/84), *léger* (130/77/53) et *lourd* (81/37/44), *gros* (249/232/17) et *mince* (52/29/23), *gras* (24/19/5) et *maigre* (42/13/29), *faible* (33/26/7) et *fort* (79/33/46) ou *puissant* (41/13/28).

— Enfin, les séries analogiques révèlent de grandes inégalités de traitement entre leurs membres. Ainsi :

BEAU (447/414/33), *joli* (99/95/4), *merveilleux* (36/18/18), *charmant* (32/17/15), *magnifique* (22/11/11), *superbe* (16/8/8), *élégant* (15/4/11), *splendide* (14/6/8), *sublime* (7/1/6).

BON (479/467/12), *parfait* (50/22/28), *excellent* (38/34/4), *sensible* (26/3/23), *bienveillant* (8/1/7), *bienfaisant* (5/1/4), *débonnaire* (5/0/5), *indulgent* (4/0/4), *affable* (2/0/2), *généreux* (2/1/1).

GRAND (1304/1262/42), *haut* (148/113/35), *immense* (73/48/25), *gigantesque* (12/10/2), *géant* (11/0/11), *élevé* (10/0/10), *majeur* (10/3/7), *majestueux* (8/2/6), *colossal* (2/0/2), *grandiose* (2/0/2).

LAID (4/1/3), *affreux* (38/20/18), *horrible* (25/15/10), *vilain* (18/16/2), *monstrueux* (13/3/10), *ignoble* (9/2/7), *hideux* (5/1/4), *difforme* (4/0/4), *odieux* (3/2/1), *disgracieux* (1/1/0).

MINCE (52/29/23), *étroit* (54/15/39), *fin* (51/19/32), *aigu* (43/0/43), *maigre* (42/13/29), *grêle* (9/2/7), *effilé* (6/0/6), *frêle* (5/2/3), *svelte* (3/2/1/), *fluet* (1/0/1).

NOUVEAU (221/141/80), *jeune* (452/424/28), *frais* (66/9/57), *neuf* (46/0/46), *moderne* (25/2/23), *vierge* (25/8/17), *récent* (13/6/7), *naissant* (10/2/8), *original* (10/2/8), *juvénile* (3/2/1).

PETIT (1139/1124/15), *bas* (116/32/84), *court* (96/43/53), *bref* (43/26/17), *minuscule* (32/17/15), *menu* (29/19/10), *infime* (6/3/3), *minime* (6/3/3), *exigu* (5/0/5), *mineur* (4/0/4).

3° Restons sur le plan du contenu. Les épithètes de couleur et d'appartenance nationale ou ethnique — qui, sémantiquement parlant, se trouvent aux antipodes des adjectifs « relatifs » (une souris « grise » et un éléphant « gris » sont de teinte identique, un chat ou un tapis « persans » ont la même provenance) — favorisent la postposition :

— Adjectifs exprimant la couleur.

Amarante (1/0/1), argenté (1/0/1), aubergine (2/0/2), azuré (1/0/1), bai (2/0/2), bariolé (5/0/5), basané (2/0/2), beige (10/0/10), bicolore (1/0/1), bigarré (2/0/2), bistré (1/1/0), blafard (7/0/7), blanc (350/9/341), blanchâtre (2/0/2), blême (18/2/16), bleu (170/0/170), bleuâtre (6/0/6), bleuté (6/0/6), blond (65/4/61), bronzé (1/0/1), brun (64/0/64), cachou (2/0/2), caramel (1/0/1), cerise (2/0/2), châtain (6/0/6), chocolat (5/0/5), clair (84/11/73), coloré (8/0/8), colorié (2/0/2), crayeux (4/0/4), crème (4/0/4), cuivré (3/0/3), décoloré (4/0/4), dédoré (3/0/3), doré (25/0/25), écarlate (8/0/8), émeraude (1/0/1), empourpré (1/0/1), fauve (7/0/7), grège (1/0/1), grenat (3/0/3), gris (114/2/112), grisé (1/0/1), grisonnant (3/0/3), hâlé (4/0/4), incarnadin (1/0/1), incolore (4/0/4), jasmin (1/0/1), jaunâtre (12/0/12), jaune (65/0/65), kaki (2/0/2), lilas (1/0/1), livide (6/0/6), marron (13/0/13), mauve (12/0/12), moiré (1/0/1), mordoré (3/0/3), multicolore (9/0/9), nacré (3/0/3), noir (242/20/222), noirâtre (2/0/2), noisette (1/0/1), obscur (62/10/52), ocre (1/0/1), olivâtre (2/0/2), opalin (1/0/1), or (1/0/1), orange (7/0/7), orangé (2/0/2), paille (1/0/1), painbrûlé (1/0/1), pâle (58/11/47), pastel (1/0/1), patiné (1/0/1), pervenche (1/0/1), polychrome (2/0/2), pourpre (10/0/10), purpurin (2/0/2), rosâtre (1/0/1), rose (78/2/76), rosé (3/0/3), rouge (185/5/180), rougeâtre (4/0/4), rougeaud (3/0/3), rouquin (1/0/1), rousâtre (2/0/2), roux (20/1/19), safrané (1/0/1), saumon (1/0/1), sombre (83/17/66), tabac (1/0/1), terne (10/0/10), tricolore (1/0/1), turquoise

(1/0/1), verdâtre (4/0/4), verdelet (1/0/1), vermeil (1/0/1), vert (145/9/136), violacé (1/0/1), violâtre (1/0/1), violet (24/0/24).

Soit 2.120 attestations : 2.016 épithètes postposées (95,09 %) contre 104 antéposées (4,91 %).

— Adjectifs exprimant l'appartenance nationale ou ethnique.

Africain (2/0/2), allemand (27/0/27), alpin (4/0/4), alsacien (4/0/4), américain (11/0/11), andalou (1/0/1), anglais (34/0/34), anversois (1/0/1), arabe (6/0/6), argentin (1/0/1), arlésien (1/0/1), artésien (2/0/2), asiatique (6/0/6), australien (1/0/1), avignonnais (5/0/5), babylonien (1/0/1), basque (2/0/2), belge (2/0/2), berlinois (1/0/1), bordelais (4/0/4), bourguignon (2/0/2), brésilien (3/0/3), breton (4/0/4), britannique (2/0/2), british (1/0/1), byzantin (3/0/3), cambodgien (2/0/2), catalan (1/0/1), celtique (1/0/1), champenois (2/0/2), chilien (3/0/3), chinois (4/0/4), corse (1/0/1), créole (1/0/1), écossais (3/0/3), égyptien (2/0/2), européen (3/0/3), franc-comtois (1/0/1), français (61/0/61), franco-allemand (1/0/1), franco-italien (1/0/1), gaélique (1/0/1), gallo-romain (1/0/1), gaulois (1/0/1), genevois (1/0/1), génois (1/0/1), germain (1/0/1), germanique (2/0/2), gersois (2/0/2), girondin (2/1/1), gitan (1/0/1), gothique (3/0/3), grec (3/0/3), hollandais (4/0/4), indien (10/0/10), irlandais (1/0/1), italien (20/0/20), italique (1/0/1), juif (2/0/2), khmère (1/0/1), landais (2/0/2), laotien (1/0/1), latin (4/0/4), limousin (1/0/1), macédonien (1/0/1), méridional (7/0/7), mérovingien (1/0/1), milanais (2/0/2), mongol (1/0/1), montmartrois (1/0/1), napolitain (6/0/6), niçois (1/0/1), nordique (1/0/1), norvégien (1/0/1), occidental (3/0/3), oriental (4/0/4), parisien (15/0/15), périgourdin (1/0/1), perpignannais (1/0/1), persan (2/0/2), perse (1/0/1), poitevin (1/0/1), polonais (2/0/2), portugais (3/0/3), provençal (4/0/4), prussien (1/0/1), pyrénéen (3/0/3), romain (6/0/6), romand (1/1/0), roumain (3/0/3), russe (9/0/9), saharien (1/0/1), sarrazin (1/0/1), sénégalais (1/0/1), siamois (9/0/9), siennois (2/0/2), sioux (1/0/1), slave (1/0/1), spartiate (1/0/1), suédois (3/0/3), tahitien (1/0/1), toscan (2/0/2), tropézien (1/0/1), tunisien (1/0/1), turc (2/0/2), vénézuélien (1/0/1), viennois (4/0/4).

Soit 406 épithètes postposées (99,51 %) sur 408 attestations (AS = 0,49 %).

4° La nature grammaticale de l'épithète a sur sa place une incidence manifeste. C'est ainsi qu'un sondage rapide, limité à nos 777 morphèmes commençant par A, B, C, montre que 83,88 % des participes « présents » se postposent (255 sur 304), 99,99 % des participes « passés »

(496 sur 497) et 52 des 53 substantifs translétés (seule exception, *bête* : 7/1/6).

Parvenus à ce stade, nous pouvons dresser un bilan provisoire. Trois conclusions se détachent :

Conclusion provisoire 1

L'antéposition de l'épithète qualificative représente en français moderne un ordre « marqué » : sur 3.835 adjectifs, à peine 175 (dont 60 hapax) donnent la priorité à la séquence AS. Ce sont :

Abominable (10/6/4), adroit (3/2/1), affreux (38/20/18), agonisant (1/1/0), ample (14/13/1), ancien (132/89/43), angoissant (1/1/0), arborescent (1/1/0), arrogant (1/1/0), assommant (1/1/0), atroce (23/12/11), authentique (7/4/3), autre (68/65/3), beau (447/414/33), berçant (1/1/0), bon (479/467/12), bousculant (1/1/0), bref (43/26/17), charmant (32/17/15), cher (121/113/8), confondant (1/1/0), continué (3/2/1), coquet (2/2/0), cordial (5/3/2), définissable (1/1/0), dégradant (1/1/0), demi (8/8/0), dernier (116/88/28), déterré (1/1/0), détestable (6/6/0), disgracieux (1/1/0), double (35/25/10), douillet (1/1/0), drôle (17/15/2), durable (4/3/1), écœurant (1/1/0), effronté (2/2/0), éminent (2/2/0), empirique (1/1/0), enchanteur (1/1/0), encombrant (3/2/1), énorme (62/37/25), estimable (3/3/0), étrange (78/48/30), excellent (38/34/4), extrême (31/16/15), fâcheux (9/6/3), fade (11/6/5), faible (33/26/7), fameux (28/23/5), fangeux (3/2/1), faux (50/40/10), foutu (4/4/0), fracassant (1/1/0), fugitif (11/6/5), funeste (3/2/1), gentil (23/14/9), gigantesque (12/10/2), glissant (6/4/2), grand (1304/1262/42), grandiloquent (1/1/0), granuleux (1/1/0), gras (24/19/5), gros (249/232/17), habile (9/5/4), haut (148/113/35), honnête (33/21/12), honorable (8/6/2), horrible (25/15/10), imaginaire (1/1/0), immémorial (2/2/0), immense (73/48/25), immortel (2/2/0), imparfait (3/2/1), impertinent (2/2/0), impitoyable (7/5/2), inacceptable (1/1/0), inconcevable (1/1/0), incorrigible (1/1/0), incroquable (1/1/0), indéniable (1/1/0), indistinct (9/5/4), industrieux (1/1/0), ineffaçable (1/1/0), inefficace (4/4/0), inflexible (3/2/1), injuste (4/4/0), innombrable (15/9/6), interminable (27/14/13), intolérable (5/3/2), irréaliste (1/1/0), juvénile (3/2/1), lamentable (3/2/1), lascif (1/1/0), léger (130/77/53), long (300/238/62), loqueteux (1/1/0), louable (2/2/0), luminescent (1/1/0), magnanime (1/1/0), maint (1/1/0), maître (2/2/0), mauvais (152/145/7), meilleur (30/28/2), même (18/13/5), menu (29/19/10), méprisable (1/1/0), mi (1/1/0), mince (52/29/23), mini (1/1/0), minuscule (32/17/15), miraculeux (1/1/0), misérable (25/20/5), miséreux (1/1/0), moindre (64/63/1), monumental (1/1/0), morbide

(2/2/0), muni (1/1/0), natif (1/1/0), nombreux (22/10/12), nouveau (221/141/80), obligatoire (1/1/0), originaire (1/1/0), pacifique (1/1/0), passionnant (1/1/0), patricien (1/1/0), pauvre (205/191/14), pernicieux (1/1/0), petit (1139/1124/15), pétrifiant (1/1/0), piètre (4/4/0), pire (13/11/2), piteux (1/1/0), pitoyable (1/1/0), plain (2/2/0), plaisant (6/4/2), plein (155/79/76), prégnant (1/1/0), preux (1/1/0), prochain (46/26/20), profus (3/2/1), propre (138/114/24), quadruple (1/1/0), quelconque (11/7/4), quinquagénaire (3/2/1), rare (40/21/19), révérend (1/1/0), romand (1/1/0), sacré (41/22/19), saint (36/24/12), sépulcral (1/1/0), servant (1/1/0), seul (247/210/37), simple (94/50/44), sot (8/5/3), super (2/2/0), télépathique (1/1/0), triple (8/7/1), triste (69/35/34), ultime (9/6/3), unique (66/35/31), vague (47/25/22), vain (14/9/5), valeureux (1/1/0), vaste (50/38/12), vénérable (2/2/0), véritable (66/44/22), vieux (388/380/8), vil (4/3/1), vilain (18/16/2), virulent (1/1/0), volumineux (3/2/1), voluptueux (6/5/1), vrai (142/130/12), vulgaire (9/5/4).

Conclusion provisoire 2

Pour l'antéposition, la masse phonique de l'adjectif ou son sémantisme (cf. ci-dessus 1° et 2°) semblent moins importants que sa fréquence. Nous retrouverons ce point dans le chapitre historique.

Conclusion provisoire 3

Les critères sémantiques et grammaticaux ne s'avèrent pertinents qu'au regard de la postposition (cf. ci-dessus 3° et 4°).

Si les divers facteurs inclinant à la postposition conjuguent leurs effets (p. ex. le substantif translaté *marron* entrant dans le registre de l'adjectif *brun*), le résultat final ne souffre guère de doute. Mais des interférences se produisent :

- Certains adjectifs de couleur prêtent plus que d'autres à interprétation ; ils enregistrent aussitôt une poussée de AS : *clair* (84/11/73), *sombre* (83/17/66), *pâle* (58/11/47), voire *blond* (65/4/61).

- Des participes « présents » tels *charmant* (32/17/15) et *brillant* (56/11/45) appartiennent à la constellation sémantique de *beau* (447/414/33), *soi-disant* est analogique de *faux* (50/40/10).

- Un participe « passé » comme *connu* (12/0/12) perd sa nature verbale sous sa forme antonyme *inconnu* (62/2/60). Etc.

Le dernier exemple met en évidence le rôle non négligeable que joue le préfixe *in-*. Essayons de le cerner d'un point de vue numérique :

Acceptable (1/0/1) et inacceptable (1/1/0), accessible (3/0/3), et inaccessible (8/1/7), actif (18/1/17) et inactif (1/0/1), actuel (17/4/13) et inactuel (2/0/2), certain (46/41/5) et incertain (22/3/19), commode (9/1/8) et incommode (2/1/1), complet (37/3/34) et incomplet (2/0/2), compréhensible (3/0/3) et incompréhensible (15/5/10), conscient (5/1/4) et inconscient (11/1/10), définissable (1/1/0) et indéfinissable (10/1/9), différent (39/9/30) et indifférent (9/1/8), digne (17/4/13) et indigne (2/0/2), discret (18/4/14) et indiscret (1/0/1), distinct (8/0/8) et indistinct (9/5/4), efficace (7/0/7) et inefficace (4/4/0), égal (21/3/18) et inégal (15/1/14), élégant (15/4/11) et inélégant (1/0/1), épuisable (1/0/1) et inépuisable (7/1/6), estimable (3/3/0) et inestimable (1/0/1), expressif (3/1/2) et inexpressif (2/0/2), fidèle (14/4/10) et infidèle (3/0/3), fini (2/0/2) et infini (15/4/11), flexible (3/0/3) et inflexible (3/2/1), lisible (2/1/1) et illisible (2/0/2), matériel (19/0/19) et immatériel (2/1/1), mobile (14/1/13) et immobile (40/5/35), parfait (50/22/28) et imparfait (3/2/1), patient (3/1/2) et impatient (7/0/7), perceptible (5/1/4) et imperceptible (11/3/8), pertinent (2/0/2) et impertinent (2/2/0), possible (28/1/27) et impossible (14/4/10), probable (5/0/5) et improbable (2/1/1), puissant (41/13/28) et impuissant (3/0/3), pur (87/27/60) et impur (4/0/4), réel (25/2/23) et irréel (3/0/3), régulier (31/2/29) et irrégulier (16/0/16), respectueux (10/1/9) et irrespectueux (1/0/1), responsable (2/0/2) et irresponsable (4/1/3), saisissable (1/0/1) et insaisissable (4/2/2), signifiant (4/0/4) et insignifiant (8/1/7), utile (8/2/6) et inutile (18/6/12), variable (3/1/2) et invariable (3/1/2), visible (12/0/12) et invisible (34/11/23), volontaire (12/0/12) et involontaire (8/2/6), vraisemblable (5/0/5) et invraisemblable (8/3/5).

Le test de Pearson :

$$\chi^2 = \frac{(o - c)^2}{c}$$

(où o représente l'effectif réel et c l'effectif calculé) fournit pour le tableau entier (45 adjectifs ayant deux formes, soit 44 degrés de liberté) un résultat négligeable. En raison des valeurs trop faibles, les χ^2 de chaque paire n'établissent au demeurant une influence du préfixe qu'avec *certain/incertain* ($\chi^2 = 36,9$, c'est-à-dire moins d'une chance sur mille que la distribution observée soit aléatoire), *efficace/inefficace* ($\chi^2 = 11,05$: *idem*), *distinct/indistinct* ($\chi^2 = 6,28$: probabilité supérieure à 98 %), *possible/impossible* ($\chi^2 = 5,36$: probabilité supérieure à 95 %), *visible/invisible* ($\chi^2 = 5,19$: *idem*).

On voit qu'à l'exception de l'adjectif *incertain* (mais les chiffres de *certain* — comme ceux de *différent* — incluent les emplois du quantifiant indéfini : *Certain renard gascon* ou *Certains éloges n'abusent que les sots*), le préfixe *in-* accroît le taux d'antéposition.

Accessoirement, 23 des 109 épithètes à préfixe *in-* sans correspondant positif dans nos listes admettent l'ordre AS : *immémorial* (2/2/0), *immortel* (2/2/0), *impalpable* (4/2/2), *impénétrable* (7/2/5), *imprévisible* (6/1/5), *inconcevable* (1/1/0), *incorrigible* (1/1/0), *incroquable* (1/1/0), *incroyable* (9/3/6), *infranchissable* (5/1/4), *innombrable* (15/9/6), *inoublable* (4/1/3), *inquiet* (31/11/20), *insipide* (4/1/3), *insupportable* (5/2/3), *interminable* (27/14/13), *intolérable* (5/3/2), *invincible* (2/1/1), *inviolable* (2/1/1), *irréaliste* (1/1/0), *irréfutable* (4/1/3), *irremplaçable* (3/1/2), *irrésistible* (9/4/5).

Une théorie « bien faite » devrait à présent ordonner la poussière d'informations où l'observation s'enlise. Il faudra selon toute vraisemblance sortir du cadre de l'adjectif pour étudier les relations complexes qui se nouent entre le déterminant et son noyau nominal.

Avant d'en arriver là, un détour par l'histoire ne sera pas inutile.

ENQUÊTE HISTORIQUE

Faute d'études un peu sérieuses sur la prétendue liberté du latin ou de l'ancien français, l'examen historique rencontre d'emblée ses limites. La langue du XV^e siècle gardait en tout cas la faculté d'antéposer n'importe quel adjectif à n'importe quel nom sans considération de longueur ou de sémantisme (comp. *Données expérimentales*, 1^o, 3^o, et ci-dessous *Conclusion*, 2^o) : *agir de froit sang*, *son aisné frère*, *l'anglois roy*, *mettre en seur lieu*, *ung monastère de blancs moynes*, *ung tresbel de corps chevalier*, *le certain nombre* = « le nombre exact », *soubz mortel coustel*, *de froide eau*, etc.

Il en résulte des alternances AS/SA, apparemment gratuites (si on laisse de côté les facilités de versification) :

... Mais, pour monstrier que j'ay auctorité,
Luy avecques sa grant communauté
Le plongeray dedens la *Rouge mer*.
(Mystère du Viel Testament,
éd. Rotschild et Picot, vol. III, vv. 24037-9.)

Sus la rive de la mer *Rouge*
Sommes.
(Ibid., v. 24234-5.)

Tous noz menus pourpensés
Descouvrons, a *lye* chiere . . .

(*Poésies de Charles d'Orléans*,
éd. Champion, vol. II, p. 310, n° 36, vv. 8-9.)

Plusieurs y treuvent chiere *lie*
Maintesfoiz . . .

(*Ibid.*, p. 234, n° 60, vv. 15-6.)

La liaison que nous avons reconnue entre l'antéposition d'une épithète et sa fréquence (cf. ci-dessus, *Données expérimentales* et *Conclusion provisoire* 2) prorogerait-elle en français moderne un état de langue antérieur ? L'exemple des adjectifs de couleur (comp. *Données expérimentales*, 3° avec les deux extraits cités du *Mystère du Viel Testament*) ramène ce facteur à sa juste mesure : un archaïsme n'a des chances de se perpétuer que s'il ne viole aucune contrainte grammaticale (sauf fixation toponymique ou autre : *la rue des Blancs-Manteaux*, *un blanc-seing*, *un rouge-gorge*, etc.).

Le principal intérêt de la perspective diachronique est ailleurs. Elle révèle, à défaut d'explication immédiate, les grands mouvements qui affectent en profondeur le système linguistique (voir à ce propos Wilmet 1976).

Dans le cas des déterminants du substantif, on identifie de la sorte deux courants : 1° une tendance des quantifiants à s'antéposer ; 2° une tendance à s'antéposer des caractérisants *extrinsèques*, assortie d'une tendance complémentaire des caractérisants *intrinsèques* à se postposer.

Voyons les choses en détail (les illustrations qui suivent sont reprises de la *Syntaxe du moyen français* de Martin et Wilmet).

1° *Tendance des quantifiants à l'antéposition*

(Nous groupons sous l'appellation de *quantifiants* les adjectifs numéraux cardinaux, une majorité d'indéfinis, les articles, les adjectifs démonstratifs et les formes non toniques des adjectifs possessifs : cf. ci-dessus *Définition du qualificatif*.)

Depuis le plus ancien français, les articles, les adjectifs démonstratifs et les possessifs sont exclusivement prédéterminants. Il n'en va pas ainsi des numéraux et des indéfinis :

— L'adjectif numéral cardinal s'est longtemps postposé au nom sans prendre une valeur d'ordinal :

J'ay devins *plus de quatre cens*
Et n'y a celuy qui sceut dire
Mon songe.

(*Mystère du Viel Testament*,
vol. III, vv. 39862-4.)

... Jehan de Calaiz, honorable homme,
Qui ne me vist des ans a *trente* ...

(*Le Testament Villon*, éd. Rychner et Henry,
vv. 1845-6.)

— *Aucun* (qui ne se rencontre plus aujourd'hui que derrière un substantif introduit par la préposition *sans* : *sans gêne aucune*), *maint*, *beaucoup*, *nul*, *plusieurs* et *tout* se postposent librement jusqu'à l'aube du français classique :

Bien, père, je vous dresseré,
Se je rencontre beste *aucune* ...

(*Mystère du Viel Testament*,
vol. I, vv. 4733-4.)

Il nous a fait des tourmens *mains* ...

(*Ibid.*, vol. IV, v. 27320.)

... ilz boutent feux par les pays, et font de domaige *beaucoup*.

(*Le livre de la description des pays*,
éd. Hamy, p. 117.)

... sans pooir dire parole *nulle*, regarde celluy qui estoit cause
seulement de toute sa perte faire de plus fort en plus fort ...

(*Le roman du Comte d'Artois*,
éd. Seigneuret, p. 43, ll. 123-5.)

Et dist l'histoire que il y eut d'autres cardinaulz, legaulz et
patriarches *pluseurs* qui la refuserent ...

(*Croniques et conquestes de Charlemaine*,
éd. Guiette, vol. I, p. 319.)

Et là, pour l'entretènement du peuple et des villes de l'isle de
France *toutes*, ils publièrent l'intention du duc de Bourgogne ...

(*Œuvres de Georges Chastellain*,
éd. Kervyn de Lettenhove, p. 82.)

Noter ici que l'antéposition de l'épithète *différents* ne suffisait pas à la faire basculer du côté de la quantification (comp. *Définition du qualificatif*, 3°) :

... tout mal croist sur moy et habonde
En plusieurs *differens* moyens ...

(*Mystère du Viel Testament*,
vol. IV, vv. 30567-8) — pléonasme en français
moderne.

2° *Tendances complémentaires des caractérisants extrinsèques à l'antéposition et des caractérisants intrinsèques à la postposition*

(Nous groupons sous l'appellation de *caractérisants* les adjectifs numériques ordinaux, les indéfinis *autre* et *même*, les possessifs « toniques » *mien, tien, sien*... (caractérisants dits « extrinsèques » du fait qu'ils présupposent ou posent une référence), les adjectifs qualificatifs, les « compléments déterminatifs » et assimilés (caractérisants dotés d'un sémantisme autonome ou « intrinsèques ») : cf. ci-dessus *Définition du qualificatif*.)

En français moderne, les caractérisants extrinsèques s'antéposent normalement alors que le « complément déterminatif » se postpose presque toujours. La vieille langue permettait le contraire :

— Les adjectifs numériques ordinaux y suivent à l'occasion leur déterminé (comparer aux quelques traces modernes : *acte premier, livre second*...) :

Tant chevaucherent radement les Crestiens doncquez qu'ilz parvindrent au lieu determiné ou l'espie *seconde* les avoit ung pou attendu... ; sy se vint presenter incontinent devant son compaignon l'espie *premiere*...

(*Le roman du Comte d'Artois*, p. 84, ll. 4-9.)

On observera dans le même ordre d'idées que le rang dynastique d'un pape ou d'un roi était indiqué au moyen du caractérisant numéral (*premier* se conforme encore à cette règle de nos jours) :

... et disoit-on que on vouloit empoisonner le roy très chrestien Charles *VIIe*...

(*Chronique de Charles VII*,
éd. Vallet de Viriville. vol. III, p. 113.)

— L'indéfini *autre* suit quelquefois son noyau nominal :

Nous trouverons aussi de gens de pais *autres* quatre-vingts ou cent hommes...

(*Le Jouvencel*, éd. Favre et Lecestre, vol. I,
p. 81.)

La position de l'indéfini *même* ne garantit nullement sa valeur d'identité (caractère extrinsèque : antéposition obligatoire en français moderne) ou d'ipséité (caractère intrinsèque : postposition obligatoire en français moderne) :

L'an mil IIII^cXIX, monseigneur le duc de Bourgoigne... fut aussi tué... L'an *mesmes*, le jour Saint Aubert, les François prirent sur les Anglois d'assault Avrenches...

(*La chronique du Mont Saint-Michel*,
éd. Luce, vol. I, pp. 21-2) — « la même année ».

... j'ay esté contraint de la veoir enserrer et enchartrer toute vive en ung tonneau et conseqamment de la veoir getter en la mer par l'inhumain courage de son *mesme* pere ...

(*La fille du Comte de Pontieu*,

éd. Brunel, p. 92) - « son père en personne ».

— L'antéposition du caractérisant possessif n'est jamais requise avant le XVI^e siècle (2) :

... Et croy de tout le conseil *sien*

Qui est en ce plain de droiture ...

(*Poésies de Charles d'Orléans*,

vol. I, p. 183, n° 121, vv. 19-20.)

— La séquence *déterminant* + *déterminé* est attestée avec le pronom *autrui* :

... En *aultruy* mains passent leurs regnes.

(*Le Testament Villon*, v. 416.)

et même dans la construction du « complément déterminatif » banal :

Hors du propos si baille gaige,

Ce n'est que *du jeu* la maniere ...

(*Poésies de Charles d'Orléans*,

vol. II, p. 483, n° 335, vv. 1-2.)

En résumé, l'adjectif qualificatif est le seul déterminant du substantif qui prolonge aujourd'hui les hésitations de l'ancienne langue quant au placement de l'épithète. *Tout porte à croire qu'il se situe virtuellement à la charnière des caractérisants extrinsèques et des caractérisants intrinsèques.*

Le terrain est préparé pour un examen théorique.

ÉTUDE THÉORIQUE

Notre thèse tient en trois points :

La postposition de l'épithète qualificative institue entre le déterminé et le déterminant un rapport logique de caractérisation intrinsèque. L'antéposition de l'épithète qualificative institue au rebours un rapport logique comparable à la quantification ou à la caractérisation extrinsèque.

(2) On lit bien chez Paul Valéry (*Œuvres*, I, p. 200 de l'édition de La Pléiade) : « ... Une science de souffrance, une souffrance de science entre lesquelles le silence de L'HOMME et le silence *mien* changeaient d'âme à chaque instant », mais l'adjectif *mien* y a une fonction prédicative (pronominalisation de *le silence mien* en *le mien*).

PROPOSITION 1 :

Affinité de l'ordre SA avec la caractérisation intrinsèque.

Le « complément déterminatif » est une épithète nominale (ou pronominale : *le bien d'autrui, l'affaire de tous...*, plus rarement adverbiale : *la discussion d'hier...*) ; obligatoirement rattaché au noyau du syntagme par une préposition (*de, à, en, avec, sans...*), il traduit des relations intellectuelles multiples : possession, provenance, destination, matière, etc.

Nous avons vu que les substantifs translatés en adjectifs (ou, si l'on préfère, les « compléments déterminatifs » avec préposition zéro : *un air bête, un effet bœuf*) se postposaient à raison de 98,11 % (cf. *Données expérimentales*, 4°). On peut de toute évidence leur adjoindre :

- la série ouverte des dénominaux équivalant pour le sens à un « complément déterminatif » (p. ex. *une carte routière* = « des routes », *un raisonnement cartésien* = « de Descartes » ou « à la Descartes », *une carie dentaire* = « des/aux dents », *un tour cycliste* = « à vélo »), sans oublier les adjectifs d'appartenance nationale ou ethnique mentionnés ci-dessus, *Données expérimentales*, 3° : *un accent marseillais* = « de Marseille », etc. ;

- plus les déverbaux assimilables à une relative (cf. *Données expérimentales*, 4°) : participes « passés » (p. ex. *une porte fermée* = « que l'on a fermée »), participes « présents » (p. ex. *un thé dansant* = « où l'on danse »), composés à suffixe *-able/-ible* (p. ex. *observable, perceptible* = « que l'on observe, perçoit ») ;

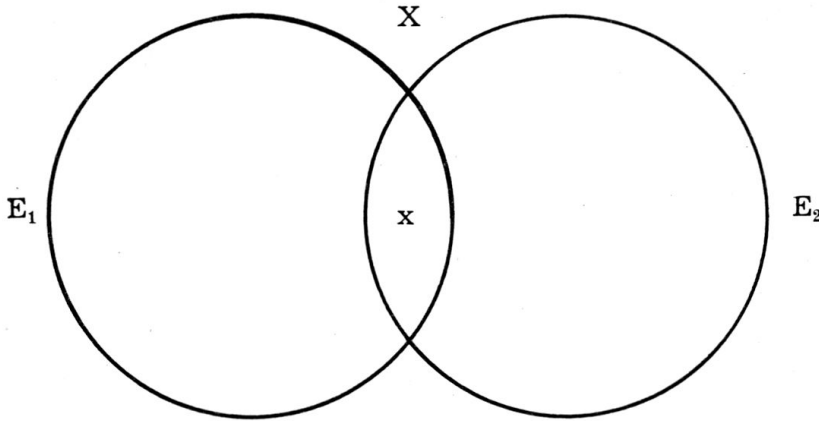
- et pourquoi pas *un homme valide* = « en bonne santé », *agricole* = « qui concerne les campagnes », *herbeux* = « où l'herbe pousse », etc. ? La grammaire transformationnelle va jusqu'à dériver d'une subordonnée relative tous les qualificatifs : *un homme (qui est) jovial/perfide/intelligent...*

Cette première proposition n'exclut aucun morphème. Elle éclaire à suffisance la primauté actuelle et la productivité de l'ordre SA. Par « non marqué », nous entendrons donc : « ne faisant intervenir ni le paramètre 2 ni le paramètre 3 ».

En langage mathématique, la séquence *déterminé + déterminant* définit une intersection (symbole : \cap), créant un ensemble X à partir des éléments x déclarés communs à deux autres ensembles.

Soit le syntagme *hommes intelligents* = X (E_1 désigne l'ensemble des *hommes*, E_2 l'ensemble des (êtres) *intelligents*, x un élément quelconque de X ; ξ se lit « tel que », \forall symbolise le quantificateur uni-

versel « pour tous les », \in un rapport d'appartenance, \Rightarrow une implication, \wedge la conjonction ou produit logique) ⁽³⁾ :



$$E_1 \cap E_2 \equiv X \xi \forall x [(x \in X) \Rightarrow (x \in E_1) \wedge (x \in E_2)]$$

PROPOSITION 2 :

Affinité de l'ordre AS avec la quantification.

Ne revenons que pour mémoire sur *nul* et les indéfinis « hétérogènes » *divers*, *différents* (cf. *Définition du qualificatif*, 2^o et 3^o), alternativement quantifiants s'ils s'antéposent et caractérisants s'ils se postposent.

Le tableau des qualificatifs véhiculant une idée de quantité est déjà plus intéressant : *demi* (8/8/0) et *mi* (1/1/0), *double* (35/25/10), *fréquent* (9/2/7), *innombrable* (15/9/6), *multiple* (9/3/6), *nombreux* (22/10/12), *plein* (155/79/76), *quadruple* (1/1/0), *rare* (40/21/19), *triple* (8/7/1), *unique* (66/35/31) ; soit une moyenne de AS = 54,20 %.

Tout compte fait, ces chiffres sont moins révélateurs qu'il n'y paraît. Ils recouvrent des situations très différentes :

(3) Certains linguistes refusent de fonder un ensemble sur l'adjectif : *les intelligents*, et encore moins sur un adjectif « relatif » : *les grands*. La controverse serait d'ordre métaphysique. A la limite, la définition de l'ensemble des *hommes* pose autant de problèmes que celle des *intelligents* (puisque l'intelligence est justement un trait que l'homme attribue à ses semblables). D'autre part, dans un univers de discours donné, rien n'empêche de regrouper en un ensemble, p. ex., les « grandes » souris et les « grands » éléphants, de même qu'un chef d'école peut féliciter tous les « premiers de promotion » de son établissement, indépendamment de leurs résultats objectifs et de la population des classes. C'est la formule du pâté d'alouettes...

— *Demi* et *mi* ne se postposent jamais : ce sont de purs quantifiants.

— *Double*, *triple*, *quadruple* et les pluriels *fréquents*, *innombrables*, *multiples*, *nombreux* ne dissocient pas clairement la caractérisation de la quantification : *une double/triple/quadruple... ration* = \pm « deux/trois/quatre... rations » équivaut à « une ration doublée/triplée/quadruplée... », *de fréquentes visites* = « plusieurs visites » se produisent aussi « à répétition », *d'innombrables oiseaux* = « une multitude d'oiseaux » sont normalement « impossibles à dénombrer », *de nombreux dons* ou *de multiples avantages* = « une grande quantité de » entraînent *des dons* « en grand nombre », et vice versa, ou *des avantages* « de toutes sortes » (mais la réciproque n'est plus vraie : *J'ai des amis multiples* a une lecture potentielle « J'ai quelques amis à la personnalité riche et changeante »).

— Les singuliers *fréquent*, *innombrable*, *multiple*, *nombreux* ont valeur de caractérisants et le même sens quelle que soit leur place : *un fréquent symptôme* ou *un symptôme fréquent*, *une innombrable foule* ou *une foule innombrable*, *la multiple splendeur* ou *la splendeur multiple*, *une nombreuse troupe* ou *une troupe nombreuse* (avec des acceptabilités inégales : comp. *une famille nombreuse* et ? *une nombreuse famille*).

— Les singuliers *plein* et *rare* changent imperceptiblement de sens dans l'ordre AS ou dans l'ordre SA : *un plein verre de vin* = « tout un verre » / *un verre plein de vin* = « rempli de vin », *une rare insolence* = « dont il y a peu d'exemples » / *un timbre rare* = « dont il y a peu d'exemplaires ». La différence s'accuse avec le pluriel ou le singulier *unique(s)* : *l'(es) unique(s) joie(s) que j'ai connue(s)* = « la/les seule(s) » et *la/les joie(s) unique(s) que j'ai connue(s)* = « exceptionnelle(s) ». On acceptera par conséquent : *Pierre avala un plein verre à Bordeaux rempli d'alcool* ; *Elle fit preuve d'une rare insolence, mais aussi, je dois le reconnaître, d'une insolence rare* ; *Les uniques joies uniques que j'aie goûtées dans ma vie...*

— *Pleins* et *rare*s au pluriel illustrent le mieux notre propos : *de pleins paniers de prunes* = « beaucoup de paniers », *des paniers pleins de prunes* laisse le rôle quantificateur à l'article (comparer *beaucoup de paniers pleins* mais **beaucoup de pleins paniers*, pléonastique) ; *de rares bijoux* = « peu de bijoux » (d'où *peu de bijoux rares* et **peu de rares bijoux*). Mais l'effet quantificateur reste peu accusé puisqu'on admettrait *deux, trois, quatre...*, *quelques, plusieurs...* *pleins paniers* ou *quelques rares bijoux*.

L'antéposition de l'adjectif qualificatif a surtout une incidence morphologique que les grammairiens négligent curieusement dans leurs réflexions, à savoir la substitution plus ou moins libre de l'article DE aux articles UN, DU, DE LA, DES devant l'épithète : *de bon vin* (archaïque) mais *du vin excellent*, *de belles pommes* mais *des pommes vertes*...

Or, ce phénomène affecte à des degrés variables trois autres contextes (voir Wilmet 1977^a) :

— Type 1.

Épithète seule après le pronom *en* (que l'adjectif pluriel soit destiné à précéder ou à suivre son substantif) : *Des pommes, j'en ai DE/DES belles ou ... DE/DES vertes*.

— Type 2.

Derrière une indication de quantité : *On a récolté cette année beaucoup DE/*DES pommes, J'ai vendu un kilo DE/*DES pommes*.

— Type 3.

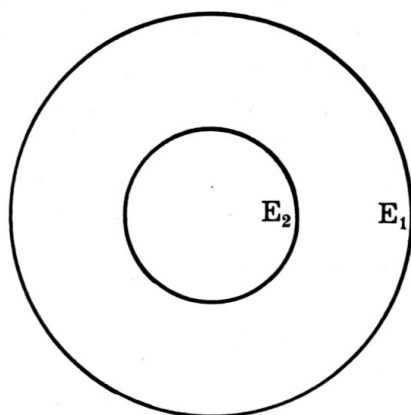
En atmosphère négative (phrases niées ou sous la dépendance d'une négation, subordonnées de comparaison) : *Plus DE/*DES pommes à trouver chez les grossistes, Je ne veux pas qu'on mange DE/DES/UNE pomme(s) avant le dessert, Mon verger a donné plus de poires que DE/*DES pommes*.

Le pronom *en* du premier type (*en* = « parmi » ou « en fait de ») et les adverbes ou les expressions collectives du deuxième (*beaucoup* ou *un kilo* = « une certaine portion de ») ont en commun une fonction « partitive ». La négation absolue du type 3 vide l'ensemble complétement : *J'ai des pommes* → *Je n'ai pas de pommes* (n → zéro).

L'ordre AS doit participer de façon ou d'autre à ce processus de réduction quantitative.

Le qualificatif antéposé provoque effectivement une partition du substantif. En langage mathématique, la séquence *déterminant + déterminé* définit l'inclusion (symbole : \subset) d'un ensemble dans un autre.

Soit le sous-ensemble E_2 des *grands hommes*. E_1 représente l'ensemble des *hommes*, \forall est le quantificateur universel « pour tous les », \Rightarrow symbolise un rapport logique d'implication, x désigne un élément quelconque de E_2 (mais l'inclusion peut bien entendu déboucher sur le vide, comme l'intersection auparavant : *d'incolores idées vertes* ou — et sauf emploi figuré — *un œuf carré, un diamant noir*) :



$$E_2 \subset E_1 \equiv \forall x [(x \in E_2) \Rightarrow (x \in E_1)]$$

Dans la pratique du discours, la séquence AS offre deux ressources majeures :

1° Spécialisation de l'épithète.

Les adjectifs que Quine (1960) nomme « syncatégorématiques » (p. ex. *a poor violonist, a true artist, a false prophet*) inscrivent leur sémantisme dans les limites du nom caractérisé : *un heureux poète* est « heureux » en tant que « poète », mais son talent ne suffirait pas à lui assurer un bonheur plus commun (« heureux dans la mesure où un poète — et uniquement un poète, à l'exclusion des autres groupes humains — peut l'être ») ; *un gros mangeur* est un glouton mais pas forcément un obèse ; *un chaud lapin* ne jette son feu que dans l'activité dont il partage le goût avec l'animal, etc. ; *un sacré farceur, un fieffé greudin, un fameux bavard, un foutu caractère, une jolie fortune, un libre penseur* et les utilisations franchement métaphoriques comme *de maigres ressources, un gentil talent* ou *de noirs parfums* relèvent les uns et les autres du schéma d'inclusion. Quoique proches du calembour, les phrases suivantes n'ont rien de contradictoire : *Mon institutrice est une vieille fille de naissance* ; *Ce méchant livre prêche les bons sentiments* ; *Le triste sire est un joyeux drille* ; *Curieux homme qui ne s'intéresse à rien*, etc.

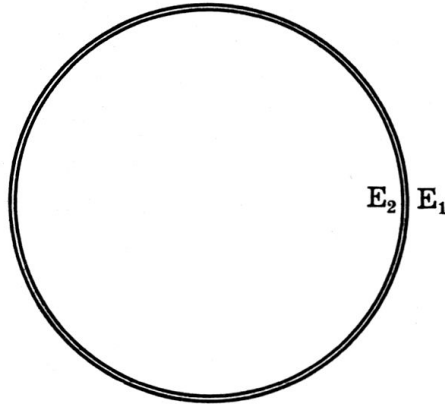
On se gardera d'enrôler *a priori* sous la bannière des adjectifs « syncatégorématiques » les « relatifs » *grand, petit*, etc. (voir ci-dessus, *Données expérimentales*, 2° et ci-dessous *Proposition 3*) ; comparer en effet *un petit cheval* = « un cheval de petite taille » ou *un grand chêne* = « un chêne de belle stature » et *une petite femme* = « une femme ne possédant qu'à un niveau très circonscrit les qualités de son sexe » ou

un grand homme = « un homme qui a porté haut les vertus humaines » (*Ce petit cheval atteint deux mètres au garrot!* ou *Ce grand chêne n'était qu'un arbuste!* s'interpréteront « le cheval/chêne que l'on disait petit/grand » ; il n'en va pas nécessairement ainsi pour *Les petites femmes d'aujourd'hui sont parfois des géantes*).

A noter enfin que plusieurs adjectifs « syncatégorématiques » conservent leur valeur en fonction d'attribut (*grand, fameux, joli, maigre gentil, noir, triste, curieux...* : *Le jeune homme est beau, le vieillard est grand* mais **La femme légère est petite*).

2° Neutralisation de l'épithète.

L'extension du sous-ensemble E_2 à l'ensemble E_1 crée des tautologies comme *les vertes prairies, la blanche main d'Yseut, nobles seigneurs, J'ai de sérieuses raisons*, etc. Ces syntagmes ont l'avantage de rappeler ou d'enseigner une propriété du nom en écartant simultanément l'inférence « il est des prairies de toutes couleurs », « Yseut a une main non blanche », « certains seigneurs ne sont pas nobles », « J'ai des raisons sérieuses et d'autres qui le sont moins »... Soit (E_2 désignant p. ex. les *vertes prairies* et E_1 les *prairies*) :



$$\forall x [(x \in E_2) \Rightarrow (x \in E_1)] \wedge [(x \in E_1) \Rightarrow (x \in E_2)]$$

La neutralisation de l'épithète est d'autant plus aisée qu'un second caractérisant provoque de son côté une réduction de l'extension nominale : *une foi entière : une entière bonne foi, une odeur chaste : une chaste odeur de chlore*, etc. C'est à coup sûr un des facteurs qui expliquent la prépondérance de la « répartition » ASA sur l'« accumulation » SAA (cf. Forsgren 1978).

PROPOSITION 3 :

Affinité de l'ordre AS avec la caractérisation extrinsèque.

L'instabilité de la variation DU, DE LA, DES → DE devant l'épithète (p. ex. *DE* ou *DES petits poissons*) dénote que l'ensemble E_2 est envisagé tantôt comme un sous-ensemble de E_1 (p. ex. *DE petits poissons*), tantôt comme un ensemble à part entière (p. ex. *DES petits poissons*).

Abstraction faite de sa fonction partitive, la séquence AS permettrait de conférer à l'adjectif qualificatif le sens référentiel des ordinaux, des indéfinis ou des possessifs.

Un examen *a contrario* des faits confirme d'emblée l'hypothèse :

1° Les témoignages les plus clairs sont fournis par l'ordinal *dernier* (116/88/28) et par les indéfinis *autre* (68/65/3) ou *même* (18/13/5), qui perdent une fois postposés leur valeur classifiante (soit le rapport d'un élément x de la série à un élément y) ; par le quasi-possessif *propre* (138/114/24), qui peut abandonner dans l'ordre SA son repérage déictique (soit le rapport de l'élément x à la personne grammaticale).

La dernière semaine renvoie d'habitude aux périodes antérieures (p. ex. *La dernière semaine des combats fut la plus sanglante* : x suivant y , y' , $y'' \dots y^n$) ou à l'actualité du locuteur (x précédant y) ; *la semaine dernière* ne réfère plus qu'au présent du discours ; *l'objectif dernier* = « final » ou *la fin dernière de l'humanité* = « ultime » basculent dans la zone des adjectifs intrinsèques (l'expression est seulement redondante, tandis que *la dernière fin* serait aberrante : « après les fins y , y' , $y'' \dots y^n$, une fin x »). Voir aussi l'emploi cliché des ordinaux dans *nombre premier* = « indivisible » ou *état second* = « de rêve éveillé ».

Une autre saveur = « un changement de saveur y en x », *une saveur autre* = « inédite, originale, sans précédent connu ». *La même honnêteté* exige un modèle (x copié sur y), *l'honnêteté même* désigne une vertu « en soi ».

Sa propre expression insiste sur l'attribution personnelle : « son expression à lui/elle » ; *une expression propre* transforme l'adjectif extrinsèque en caractérisant autonome (= « juste »).

Mentionnons à cette place l'indéfini *quelconque*, malgré le syncrétisme de la position SA : *un quelconque livre*, c'est-à-dire « un x pris dans la masse des y », risque de se révéler *un livre quelconque* = « banal » (mais *Choisissez dans la bibliothèque un livre quelconque* = « prenez au hasard »).

2° Les adjectifs d'ordination temporelle encourent des traitements trop dissemblables pour qu'on ose asseoir sur eux la moindre conclusion. A côté de *passé* (22/0/22) ou *antérieur* (8/0/8), toujours postposés, *prochain* (46/26/20) et surtout *futur* (25/9/16) tendent pourtant à se spécialiser selon la séquence choisie :

Comparer *la prochaine fois*, adoptant le point de vue de Sirius : *La prochaine fois, il n'allait plus couper à l'amende* (« le y d'après x »), ou laissant l'avenir ouvert : *La prochaine fois, vous ne couperez pas à l'amende* = « pour peu qu'à x succède y », et *la fois prochaine*, qui s'entend dès lors que l'actualité prend en charge le futur : *La fois prochaine, je vous parlerai de...* = « à la date d'ores et déjà fixée ». Des croisements entre l'ordination AS et la proximité chronologique SA sont bien sûr attestés (p. ex. *Un (très) prochain succès le rassérènera* = « proche » et *Le train prochain ne partira que dans un mois* = « suivant »), certaines oppositions neutralisées (p. ex. *L'hiver prochain sera froid* = ± *Le prochain hiver...*) et d'autres inusitées (*la semaine prochaine mais ? la prochaine semaine*), mais *La visite prochaine d'un ami nous comble de joie* (= « parce qu'elle approche ») dit tout autre chose que *La prochaine visite d'un ami...* (phrase saugrenue dans ce contexte : on éliminerait une visite sur deux comme source de joie), et l'optimisme de *la prochaine fin du monde* — car la prophétie devrait connaître le sort des précédentes — contraste avec le pessimisme de *la fin du monde prochaine* = « imminente ».

Un futur diplomate (x en germe dans y : relation présent-futur analogue au périphrastique *il va chanter*) mais *un diplomate futur* (x à venir : relation analogue au futur simple *il chantera*).

Arrivons-en aux indices susceptibles de fonder positivement la proposition 3.

3° Un premier groupe de caractérisants comprend les adjectifs de sens x qui présupposent une norme y. D'abord nos « relatifs » *grand* (1304/1262/42), *petit* (1139/1124/15), *bon* (479/467/12), *jeune* (452/424/28), *beau* (447/414/33), *vieux* (388/380/8), etc. (cf. *Données expérimentales*, 2°). Puis divers qualificatifs signifiant un dépassement de la moyenne, vers le haut : *éminent* (2/2/0), *énorme* (62/37/25), *excellent* (38/34/4), *extrême* (31/16/15), *immense* (73/48/25), *parfait* (50/22/28), *principal* (31/11/20), *suprême* (11/3/8), *total* (27/3/24), *universel* (17/1/16) ..., vers le bas : *abominable* (10/6/4), *atroce* (23/12/11), *horrible* (25/15/10) ..., ou tel écart non précisé : *bizarre* (39/13/26), *étrange* (78/48/30) ... Au bout de la chaîne, les épithètes *clair* (84/11/73), *pâle* (58/11/47), *sombre* (83/17/66) : cf. ci-dessus *Conclusion provisoire* 3.

Bref, l'ordre AS projette le déterminé sur une échelle graduée :

GROS (249/232/17). *Un gros homme* ou *une grosse femme*, mais *une femme grosse* = « enceinte » soustrait le nom à la fluctuation quantitative.

CERTAIN (46/41/5). *Une certaine faiblesse* = « une faiblesse qui n'en est pas tout à fait une », *un certain sourire* = « un sourire ambigu, à mi-chemin du rire et des larmes » ; *une faiblesse certaine* = « assurée » ou *un sourire certain* = « évident » prononcent à l'inverse un verdict ⁽⁴⁾.

L'antéposition de *certain* a pour effet qu'on saisit le substantif dans une phase de réalisation précoce. De même :

Une vague pitié reste en deçà de la commisération (= « un embryon de pitié »), *une pitié vague* passe au-delà sans se fixer sur un objet ; *une légère impatience* ébauche une nervosité à laquelle *une impatience légère* fera franchir le cap ; *de vains efforts* constate simultanément la tentative et son insuccès, *des efforts vains* en commente l'issue.

4° Divers qualificatifs sacrifient en s'antéposant leur autonomie sémantique :

ANCIEN (132/89/43). Une *ancienne ferme* sert désormais de restaurant, de musée ou d'habitation secondaire (x devenu y) ; une *ferme ancienne* poursuit sans désenparer son activité (x resté x).

FAUX (50/40/10). Un *faux ami* trompe sur sa nature (y sous le masque de x), un *ami faux* manque de franchise (accident de x). Une *fausse note* trahit la partition (x au lieu de y), une *note fausse* résulte d'une défaillance technique (de l'instrument ou du musicien : x mal rendu) ; comme celle-ci implique évidemment celle-là, l'usage extensif de *fausse note* = « couac » est inévitable. De *faux papiers* sont contestables en bloc (ce ne sont pas des pièces d'identité), des *papiers faux* = « mensongers » ne maquillent d'aventure qu'un détail d'âge ou d'état civil.

SEUL (247/210/37). Le syntagme *un seul homme* pointe un individu dans une série (x distingué de y, y', y''... yⁿ) ; un *homme seul* est par définition isolé de ses semblables (x sans y).

(4) Si l'on estime que *certain* antéposé appelle plutôt une référence extérieure, *un certain sourire* et surtout *un certain Dupont* (bien qu'on puisse comprendre « ± Dupont ») seraient mieux à leur place en 4° ci-dessous, entre *faux* et *vrai*.

SIMPLE (94/50/44). *Un simple raisonnement* promet une démonstration succincte (x premier et dernier) dont pour le reste on n'évalue pas la complication (comp. *un raisonnement simple* = « facile »).

VRAI (142/130/12). *Un vrai garçon manqué* atteste la conformité d'une fillette au patron masculin (x ressemblant à y) ; une *vraie amitié* = « véritable » présente les signes extérieurs de l'affection (x à ne pas confondre avec y), une *amitié vraie* en a les propriétés, elle est « véridique » (x et rien que x).

Bien entendu, la liste n'est pas close ; considérer par exemple :

Parler d'une commune voix (où chaque x renvoie à un y) et une *voix commune* = « vulgaire » (x de n'importe qui), *marcher d'une égale allure* (x règle sa vitesse sur y) et *d'une allure égale* (x prolonge indéfiniment son rythme), *une unique fille* (seul x féminin entre des y mâles) et *une fille unique* (le singleton « enfant »), *en majeure partie* (x contre minorité y) et *une partie majeure* (x d'importance). Ou encore, sans longs commentaires : *la population au moyen âge* (= « époque intermédiaire entre l'Antiquité et la Renaissance ») mais *l'âge moyen de la population* ; un *drôle de drame* est « inattendu, rompt avec la routine » (x déviant des y) mais une *histoire drôle* = « amusante » ; *l'éternel retour* (intermittence de x et de y) mais *une paix éternelle* (permanence de x) ; un *Brusque changement* (x en discontinuité avec y) mais *une voix brusque* = « brève » ou « saccadée » . . .

Notons pour terminer la distribution de *neuf* (46/0/46) face à *nouveau* (221/141/80) : *une voiture neuve* (*nouvelle*) ne sort pas du x donné, une *nouvelle* (**neuve*) *voiture* remplace le véhicule y par un x. On dira fort bien *ma nouvelle voiture d'occasion*, non *ma vieille voiture neuve* (ou alors par boutade).

5° L'application des « degrés de signification » à un adjectif en garantit *ipso facto* le sens intrinsèque (p. ex. *ma plus nouvelle voiture d'occasion* = « la plus neuve »). Comparatifs et superlatifs établissent toutefois une hiérarchie, donc un *classement* des éléments en présence : « x plus beau/riche/savant . . . que y, y', y'' . . . yⁿ », « x = le plus beau/riche/savant . . . » On attendrait une montée sensible de l'antéposition.

Malheureusement, nos comptages ne permettent de repérer que les formes synthétiques *meilleur* (30/28/2), *moindre* (64/63/1) et *pire* (13/11/2) — qui répercutent à peu près les résultats de *bon* (479/467/12), *petit* (1139/1124/15), *mauvais* (152/145/7) — ou les sémantèmes étymologiquement apparentés : *majeur* (10/3/7), *mineur* (4/0/4), *supé-*

rieur (33/0/33), *inférieur* (20/0/20), *intime* (31/7/24), *ultime* (9/6/3), *minime* (6/3/3), *infime* (6/3/3).

Une observation en survol, au demeurant confortée par les calculs de Forsgren (1978), montre que le superlatif analytique bénéficie à l'ordre AS (*un ami cher : le plus cher ami que j'aie* ou, moins souvent, *l'ami le plus cher . . . , un ami très cher mais aussi un très cher ami*).

En revanche, le comparatif amène une augmentation de SA : *un ami plus cher que la vie* mais ? *un plus cher ami que la vie*. Serait-ce que l'étalon — le deuxième terme de la comparaison — *suit* obligatoirement le substantif ?

(Voir encore ci-dessous, 7^o, le jeu des articles UN et LE, plus la *Conclusion 2*, deuxième niveau.)

6^o Les adjectifs à préfixe *in-* définissent un antonyme sur la base du qualificatif correspondant : *inactuel* = « qui n'est pas actuel », etc. Mais le rapport paradigmatique est voué à s'obnubiler, ce qui rend nos dépouillements assez obscurs (p. ex. *indifférent* ne nie pas *différent*, *inquiet* n'équivaut plus en synchronie à « qui n'est pas quiet »).

Si l'ensemble des qualificatifs débutant par *in-* compte en définitive une proportion modeste de AS (23,08 %, alors que la moyenne des morphèmes de fréquence inférieure à 25 est de 11,33 %), on relèvera au moins — après Cahné (1972) — que les épithètes à suffixe *-able* et *-ible* s'antéposent plus couramment quand elles sont préfixées : *un irréparable malheur* mais ?? *un réparable malheur*, *un imperceptible froncement de sourcil* mais ?? *un perceptible froncement . . .*

Reprenons les chiffres de la *Conclusion provisoire 3* ci-dessus :

En regard de *définissable* (1/1/0) et *indéfinissable* (10/1/9), *estimable* (3/3/0) et *inestimable* (1/0/1), *lisible* (2/1/1) et *illisible* (2/0/2), on a *acceptable* (1/0/1) et *inacceptable* (1/1/0), *accessible* (3/0/3) et *inaccessible* (8/1/7), *compréhensible* (3/0/3) et *incompréhensible* (15/5/10), *épuisable* (1/0/1) et *inépuisable* (7/1/6), *perceptible* (5/1/4) et *imperceptible* (11/3/8), *saisissable* (1/0/1) et *insaisissable* (4/2/2), *variable* (3/1/2) et *invariable* (3/1/2), *visible* (12/0/12) et *invisible* (34/11/23). Soit une tendance discrète (le χ^2 indique une probabilité de ± 60 %) mais peu douteuse de la particule *in-* à renforcer AS.

En plus du préfixe, l'absence de lien direct avec le verbe (**irréparer*, **impercevoir*, etc.) a pu déterminer un affaiblissement du paramètre 1 favorable à SA.

7° Des grammairiens ont noté que l'introduction du syntagme nominal par un démonstratif ou un possessif entraîne un déplacement statistique de SA vers AS (cf. p. ex. Waugh 1977). Le fait s'éclaire dans notre perspective : les anaphoriques (*cet homme* = « dont on a parlé ») comme les déictiques (*cet homme* = « que voici », *ta femme* = « à toi ») procurent un relais syntagmatique à la caractérisation : *X est un individu méprisable/ce méprisable individu de X, une amie blonde ou un ami influent et ma blonde amie ou mon influent ami...* En tant que réducteurs d'extension, ils facilitent aussi la neutralisation de l'épithète : *mon blanc navet, Quel bronzé pirate tu fais !*, etc. (cf. ci-dessus *Définition du qualificatif*, 1°, 4°, et *Proposition 2*, 2°).

L'article défini se réfère pour sa part à un indéfini contextuel (*un individu méprisable/le méprisable individu à qui je faisais allusion tout à l'heure*) ou notionnel, tenu en mémoire (p. ex. *un pays plat mais le plat pays* = « la campagne »).

La vertu de l'écho syntagmatique se verrait confirmée si besoin en était avec l'article DE en contexte négatif. On dira effectivement *Je ne connais pas d'individu méprisable* = « qui soit méprisable », jamais — la phrase annihilant *per se* l'idée d'un rappel — *Je ne connais pas de méprisable individu* (sauf pour répondre à une assertion ou à une interrogation préalables : *Cet individu méprisable/ce méprisable individu est votre ami (?)*, ce qui recrée l'anaphore).

Dernier point : la succession en chiasme de deux syntagmes nominaux ne serait-elle pas due à la répétition — homonymique, synonymique, analogique ou antonymique — de l'adjectif et/ou du nom autant qu'à une recherche esthétique ? On comprendrait mieux la prépondérance du schéma SA-AS : *Tout ce qu'elle faisait prenait un sens nouveau et une nouvelle importance* (Antoine Blondin) ; ... *Et c'était merveille de voir/La main blanche et la blanche patte/S'ébattre dans l'ombre du soir* (Verlaine) ; ... *elle avait créé un univers de douleurs vagues et de vagues joies* (François Mauriac), etc., alors que la séquence AS-AS, sans croisement donc, est régulièrement préférée à la suite AS-SA : *un beau geste et une généreuse action* plutôt que *un beau geste et une action généreuse* (l'écriture reprenant ici ses droits), *Le ciel faisait sans bruit avec la neige épaisse/Pour cette immense armée un immense linceul* (Victor Hugo).

Somme toute, la neutralisation de l'épithète dans *les vertes prairies* ou *une blanche colombe, de noirs corbeaux, un gai luron* dépend à son tour d'une connaissance préalable du réel (anaphore de notoriété : « vertes comme elles le sont toutes », etc.). La spécialisation de *heureux*

poète, chaud lapin... s'explique par la relativisation sémantique du qualificatif : « heureux en son activité poétique » (et non absolument), « chaud comme lapin en garenne »... *Un grand chêne* ou *un petit cheval* n'ont de sens qu'en fonction de la taille *normale* de l'arbre ou de l'animal. Un *simple soldat* est « purement et simplement soldat » (adjectif syncatégorématique) : cf. notre *Proposition 2*, 1°) dans le même temps qu'il apparaît tel à ses supérieurs gradés (x vis-à-vis de y : cf. ci-dessus, 4°).

On ferme la boucle : la caractérisation extrinsèque est la cause la plus générale de l'antéposition. Le schéma d'inclusion $E_1 \subset E_2$ n'en offre qu'une variante à incidence sémantique.

CONCLUSIONS

De cet assez long périple à travers le matériel linguistique, l'histoire et la théorie, plusieurs leçons se dégagent :

Conclusion 1

Nulle contrainte ne défend *a priori* d'antéposer une épithète qualificative.

Retournons à nos *Données expérimentales*. Sur 183 morphèmes de fréquence supérieure à 25, 31 illustrent exclusivement l'ordre SA ; ou 21 en plus des participes « passés » (*ouvert, perdu, fermé*), des qualificatifs ethniques (*français, anglais, allemand*) et des adjectifs de couleur (*bleu, jaune, brun, doré*) : *nu, vide, gauche, fixe, neuf, précis, aigu, social, historique, silencieux, voisin, supérieur, politique, public, carré, royal, lisse, militaire, quotidien, familial, nerveux*.

Une première vérification philologique réduit la liste de moitié (on lit p. ex. dans les dictionnaires *en nue propriété, la française impérite, sa royale indifférence, une silencieuse approbation*...). Pour le restant, des témoins ont accepté sans difficulté les phrases artificielles qui leur étaient soumises, à l'exception d'une seule, pourtant inspirée d'un texte de Jean Daniel (dans *Le Nouvel Observateur*, 8-14 octobre 1979, p. 44 : « D'où vient que, si incroyablement saturée que puisse être l'opinion par les mille et un spectacles de la souffrance, celui de ces regards d'enfant puisse encore garder sa *neuve* vertu de scandale ? »).

Les grammaires normatives mettent parfois en doute la légitimité de *mou* et *fou* antéposés (malgré *fou rire*). C'est que les formes *mol* et *fol* s'imposent au contact d'une voyelle (p. ex. *un mol essaim de touris-*

tes) ou même devant consonne (Damourette et Pichon signalent *un mol chevet* sous la signature de Lamennais : cf. *E.G.L.F.*, II, par. 509, alors que *vieux*, permettant il est vrai la liaison, concurrence en position prévocanique son allomorphe *vieil* : *un vieux homme*). A la rigueur, la préposition *de* lèverait l'hypothèque (p. ex. *Le mou de matelas que vous m'avez vendu* semble mieux toléré que *Le mou matelas...* ; ne pas confondre néanmoins avec l'attribut *Vous m'en vendrez un mou de matelas* = « vous m'en vendrez un qui soit mou », « c'en est un mou que vous me vendrez », « qu'est-ce que vous allez me vendre de mou ? » : voir ci-dessus *Définition de l'épithète*).

Conclusion 2

L'absence d'interdit pesant sur l'antéposition du qualificatif ne signifie pas que le choix d'une séquence est libre. Des options en faveur de AS ou de SA se font jour à trois niveaux successifs :

Premier niveau : le mot.

La *personnalité sémantique* du lexème intervient dès avant la mise en discours. Elle englobe dans l'acception la plus large 1° le contenu significatif, 2° les indications morpho-syntaxiques, 3° la fréquence potentielle (à laquelle est indissolublement liée la longueur du vocable, comme les travaux de Guiraud (1960) et de Muller (1979) l'ont démontré).

Avantagent AS :

— le sens extrinsèque (implicite : *petit*, référentiel : *ancien*, paradigmatisé : *infini*) ou quantitatif de l'adjectif (partitif : *pleins* = « beaucoup », *rares* = « peu » ; voire multiplicatif : *double*, *triple*...) ;

— une probabilité d'emploi élevée, donc aussi la brièveté du mot et en premier lieu sa distributivité (p. ex. *noir* ou *honteux* s'adaptent indifféremment à un homme, un animal, un objet, un sentiment... alors que *meulier* ne convient guère qu'à un silex), qui conditionne une spécialisation ultérieure : *un noir chagrin*, *un honteux capitaliste*...

Avantagent SA :

le sens intrinsèque de l'adjectif (qualificatifs exprimant une couleur : *bleu*, l'attache géographique : *français*, ou assimilés au « complément déterminatif » : *une carte routière* = « des routes »), sa nature de substantif, de participe « passé » ou de participe « présent », les suffixes *-able/-ible* (sauf annulation de la valeur verbale par le préfixe *in-*).

Deuxième niveau : le syntagme nominal.

Le rapprochement d'un adjectif et d'un nom sur l'axe syntagmatique pose le problème de leur *compatibilité*, tant rythmique que notionnelle :

1° Michel Glatigny (1965) a mis en lumière la tendance des groupes A + S/S + A à s'ordonner en blocs syllabiques égaux ou d'ampleur croissante : 1 + 1 (avec une réserve pour AS), 1 + 2, 1 + n, 2 + 2, 2 + 3, 2 + n, 3 + 3, 3 + 4, 3 + n, etc. Ce phénomène justifierait une étude approfondie, mais on peut dès à présent imaginer que l'expansion « à droite » du comparatif favorise bel et bien la postposition (comp. avec le superlatif, ci-dessus *Proposition 3, 5°*).

2° Chaque mot du lexique se définit par une matrice de traits sémantiques, d'ailleurs inégalement compatibles (p. ex. *un carré blanc* mais **un carré rond*, **un carré jaloux*).

L'apport informatif du déterminant influence sa position dans le syntagme selon que l'épithète explicite un sème du déterminé ou ajoute un caractère discriminant. P. ex. les collocations ou « mots-tandem » *prairie + vert*, *résolution + ferme*, *intérêt + vif* seront plus aisément neutralisables que *rayon + vert*, *poitrine + ferme* ou *regard + vif* : *une verte prairie*, *une ferme résolution*, *un vif intérêt* mais *un rayon vert*, *une poitrine ferme*, *un regard vif*. *Défaut* et *accusation* présument une certaine gravité des faits, d'où *un grave défaut*, *de graves accusations* et *un défaut anodin*, *des révélations anodines*. Alors qu'une (secrète) *préférence*, un (secret) *penchant*, une (secrète) *inclination* sous-entendent par eux-mêmes la discrétion, on ne saurait en dire autant d'une *intrigue*, d'un *plan* ou d'un *refuge* (secrets). A la limite, le qualificatif postposé transforme du tout au tout le signifié nominal : *une chaise longue* = « un transat » n'est plus exactement une chaise (**une longue chaise*) mais un fauteuil.

Le nom sélectionne en retour la composition sémique de l'épithète : *maigre* ou *léger* actualisent avec *repas* ou *impatience* le trait « diminutif-augmentatif » qui les rend antéposables (*un maigre repas* = « peu abondant », *une légère impatience* = « un début de nervosité »), jamais avec *homme* (*un homme maigre* = « sans graisse » mais ni plus ni moins humain qu'*un homme gras*), *meuble* (*un meuble léger* = « maniable ») ou *femme* (*une femme légère* = « volage »). *Noir* est probablement métaphorique quand il se rapporte à *parfum* ou à *dessein*, non à *dessin* ou à *cravate*. *Propre* postposé à *bien*, *vertu* ou *fortune* est compris « personnel » (*son bien propre* = « son patrimoine » ; mais *sa chemise propre* = « nette »), etc.

Au-delà du substantif noyau et du qualificatif, nous avons déjà répertorié les facteurs qui facilitent AS : l'épithète secondaire (p. ex. *une virginale robe blanche* ou *la neuve vertu de scandale*), l'adverbe d'intensité (p. ex. *une très/si américaine désinvolture*) et les déictiques-anaphoriques : adjectifs démonstratifs, adjectifs possessifs, article défini (voir ci-dessus *Proposition 3*, 7°).

Le rôle de la juxtaposition et de la coordination dans la caractérisation multiple (p. ex. Valéry : ... *au fil de ses doigts longs et qui dorment*), celui des compléments temporels (p. ex. *un joli bois* mais *un bois joli en automne*) et les conditions auxquelles un adjectif peut en entraîner un autre dans son orbite (p. ex. *une jolie blanche robe* mais **une robe jolie blanche*, *l'enseignement moyen* et **le moyen enseignement* mais *le haut et le moyen enseignement*) mériteraient une monographie.

Troisième niveau : la phrase.

Sans négliger les répétitions — phrastiques ou transphrastiques (voir ci-dessus *Proposition 3*, 7°, la discussion du chiasme et l'anaphore de notoriété) — ni la forme affirmative ou négative des propositions (p. ex. *Je connais un méprisable individu* mais *Je ne connais pas d'individu méprisable*), une recherche attentive devra dissocier les qualificatifs appartenant au thème (par définition notoire) ou au prédicat (comp. p. ex., si l'article a le sens « générique » : *Un gros homme/un homme gros marche inélegamment* et *Je déteste un homme gros/? un gros homme* = « quand il est gros »).

D'aucunes motivations, enfin, sont tellement ténues et circonstancielles qu'on se demande si l'exhaustivité en la matière ne constitue pas un leurre : cacophonies redressées *in extremis* (p. ex. *un érudit discret/un discret érudit*), désambiguïsation d'un adjectif (p. ex. *un naïf géant/un géant naïf*), etc. Le poète de *La fileuse* n'aurait-il pas tout bonnement écarté l'argotique *p(e)tite tête* pour réussir ce beau vers : ... *Elle songe, et sa tête petite s'incline ?*

Conclusion 3

Ni contrainte ni libre, la fixation de l'ordre *déterminant + déterminé* ou *déterminé + déterminant* est de toute manière significative.

Jusqu'ici, on a supposé que le contexte verbal ou situationnel cautionnait nos analyses sémantiques. Il arrive cependant que le discours 1° avance une interprétation en l'absence d'indices contrôlables, ou 2° surimpose une vision naïve à la connaissance scientifique, ou 3° néglige une information factuelle.

Illustrons brièvement ces trois possibilités :

1° Des couples *ancienne ferme/ferme ancienne, simple soldat/soldat simple, vraie amitié/amitié vraie* ou *grosse femme/femme grosse* = « enceinte », *une forte odeur de citronnelle* mais *l'odeur forte du camphre*, etc., on déduira sans risquer de cercle vicieux qu'une alternative similaire se retrouve sous *l'actuelle constitution* et *la constitution actuelle*, *Une forte odeur se répand dans la pièce* et *Une odeur forte se répand . . .*, *parler à haute voix* et *parler à voix haute* :

En se réclamant de *l'actuelle constitution*, De Gaulle prenait ses distances à l'endroit de la quatrième République (x qui a cessé d'être y) : le reproche d'anglicisme que lui adresse Étienne (1964) porte à faux. Vraisemblablement l'emprunt (p. ex. *libre service* spécialise l'épithète à l'instar de *libre penseur* ou *bon vivant* : non pas « service libre » mais « où l'on se sert librement ») et le régionalisme (p. ex. *une propre chemise* en Wallonie = « après lavage », *ton bleu manteau* = « ni noir, ni vert, ni rouge . . . ») ne s'acclimatent-ils du reste qu'en se pliant à la syntaxe d'accueil⁽⁵⁾.

Une forte odeur dit l'intensité du parfum, *une odeur forte* définit une senteur prononcée mais stable (p. ex. *L'odeur forte de ses aisselles la suffoquait et la grisait*). On prie un interlocuteur de s'exprimer à *haute voix* (= « en élevant le ton »), on le remercie de le faire à *voix haute* (= « de façon audible » ou, par figure, « franchement ») ; comparer encore *penser à voix haute* mais ?? *penser à haute voix*.

2° Les sujets parlant français attribuent à leurs jugements un coefficient de vérité qui se mesure aux chiffres respectifs de l'antéposition et de la postposition (cf. en particulier *Données expérimentales*, 2°) :

La température d'un objet (*chaud* : 73/11/62 et *froid* : 80/10/70), son contact (*doux* : 114/35/79 et *dur* : 82/14/68), sa vitesse (*lent* : 44/13/31 et *rapide* : 49/9/40), ses dimensions (*étroit* : 54/15/39 et *large* : 62/31/31), son éloignement (*lointain* : 55/17/38 et *proche* : 40/8/32), sa résistance (*solide* : 29/11/18 et *fragile* : 28/4/24), en un mot les impressions sensorielles qu'il procure, paraissent dans leur ensemble plus « absolues » (ou indépendantes du substantif déterminé) que la taille, physique ou morale (*grand* : 1304/1262/42 et *petit* : 1139/1124/15), l'âge

(5) Pour plus de détails, voir mon article *Sur la place de l'adjectif qualificatif en wallon*, à paraître dans *Hommages à la Wallonie. Mélanges d'histoire, de littérature et de philologie wallonnes offerts à M.-A. Arnould et P. Ruelle* (Bruxelles, Éd. de l'Université, 1981).

(*jeune* : 452/424/28 et *vieux* : 388/380/8), l'appréciation sentimentale (*bon* : 479/467/12 et *mauvais* : 152/145/7).

Un avis à résonance positive (p. ex. *beau* : 447/414/33, *long* : 300/238/62, *haut* : 148/113/35, *léger* : 130/77/53, et même *gros*, souvent associé à *bon* dans la conscience populaire : 249/232/17) se présente comme moins assuré que les péjoratifs *laid* (4/1/3), *court* (96/43/53), *bas* (116/32/84), *lourd* (81/37/44), *maigre* (42/13/29). Remarquons en passant le régime du presque affectueux *vilain* (18/16/2), l'inversion de *fort* (79/33/46) et *faible* (33/26/7), la proportion inattendue de *gras* antéposé (24/19/5), due vérification faite à la seule expression *une/de grasse(s) plaisanterie(s)* (spécialisation, contrairement à *fromages* ou *choux gras*, *mardi gras*...). *Étrange* (78/48/30) et le déjà plus dénigrant *bizarre* (39/13/26) ne sont pas à l'abri de ce clivage.

Pour les séries analogiques, observons seulement, en attendant des compléments d'enquête, que les adjectifs *élégant* (15/4/11), *sensible* (26/3/23), *majestueux* (8/2/6), *difforme* (4/0/4), etc., assortissent d'une justification les pures impressions de *beau*, *bon*, *grand* ou *laid*.

3° Une condition objectivement favorable à AS n'est jamais suffisante en soi :

Malgré le repérage déictique, le type *un récent accident* n'équilibre qu'à peine *un accident récent* (13/6/7). Partagé entre son sens relationnel $x \rightarrow y$ et sa nature verbale, *semblable* penche vers SA (30/8/22). Les six classifiants spatio-temporels *supérieur* (33/0/33), *extérieur* (23/0/23), *inférieur* (20/0/20), *antérieur* (8/0/8), *ultérieur* (2/0/2) et *postérieur* (1/0/1) se traduisent uniformément par une épithète prépositionnelle : *l'étage supérieur/inférieur* = « du dessus/dessous » (mais *sa très réelle et supérieure intelligence* = « éminente »), *la situation antérieure/postérieure/ultérieure* = « d'avant/après », *la vue extérieure* = « au dehors ».

La double ordination (comparer *moyen âge* et *moyen terme* : transition $y \ x \ z$ ou $z \ x \ y$) n'empêche pas que *l'enseignement moyen*, déclaré « d'entre-deux », soit doté grâce à la postposition d'une identité inaliénable et par là d'une finalité. *Chapitre premier, acte second*, etc., découpent arbitrairement le livre ou la pièce en tranches indépendantes, extraites de leur milieu ambiant.

Nous rejoignons finalement les propositions 1, 2 et 3 ci-dessus : la séquence SA choisit le schéma d'intersection $E_1 \cap E_2$ que la séquence AS refuse. La grammaire n'a plus à faire la théorie de la langue mais à dire la théorie qu'est la langue.

Une dernière fonction de l'ordre marqué relève de la stylistique.

PROLONGEMENT STYLISTIQUE

Relayant et complétant la démarche inductive de la linguistique *stricto sensu*, la *stylistique* s'attache aux applications discursives des mécanismes grammaticaux.

La littérature offre bien entendu le meilleur terrain d'investigation. On distingue généralement : 1° la stylistique *des effets* (ou « des intentions » si le destinataire adopte le point de vue de l'auteur), 2° la stylistique *des écarts*.

1° *Stylistique des effets*

L'étude stylistique débute avec la description des valeurs d'emploi. Comparer le commentaire de *un certain sourire, une vague pitié, une légère indifférence*, etc. (ci-dessus *Proposition 3*, 3°) et l'exploitation du même principe par un romancier :

Ce volume idéal qu'occupe un corps dans l'air, cette tension d'une peau que rien ne griffe, cette fermeté d'une chair exactement en place, tout a un peu cédé. L'adjectif est en train de roquer : la *jeune femme* bientôt ne sera plus qu'une *femme jeune*.

(H. Bazin, *Le matrimoine*, Seuil, 1967, p. 134.)

2° *Stylistique des écarts*

Simple avatar de la précédente, elle constate une anomalie statistique avant d'en apprécier les effets.

Ainsi, pour s'en tenir à l'ordre AS (mais l'écart touche parfois la séquence « non marquée » ; cf. Georges Brassens : *La cane/De Jeanne/Est morte d'avoir fait,/Du moins on le présume,/Un rhume/Mauvais !*) :

Il est des filles à Grenade,
Il en est à Séville aussi,
Qui, pour la moindre sérénade,
A l'amour demandent merci ;
Il en est que parfois embrassent,
Le soir, de hardis cavaliers. —
Enfants, voici des bœufs qui passent,
Cachez vos *rouges tabliers* !

(V. Hugo, *La légende de la nonne*.)

Écart manifeste (*rouge* = 185/5/180 dans notre *corpus*). L'antéposition ne s'explique à première vue ni par la neutralisation (puisqu'un tablier n'est pas forcément rouge) ni par une quelconque anaphore. Seul élément favorable : le possessif *vos*, mais la réduction d'extension qu'il entraîne se heurte immédiatement au pluriel *enfants* : « le rouge tablier de n'importe quel enfant ». L'ordre AS suggère une

lecture métaphorique de *rouge* = « séduisant, attirant, excitant » ; au-delà du coloris, c'est bien un caractère *permanent* qui expose les petites filles à toutes les convoitises.

Il peut arriver qu'un effet isolé livre la clef d'un passage (premier exemple ci-dessous) ou résume symboliquement un thème (deuxième et troisième exemples ci-dessous) :

— Raymond Queneau antépose dans l'extrait suivant le participe « passé » *perdu* au nom *village* (en profitant du sillage de *lointain*) :

Et l'hiver va de nouveau recommencer. Non décidément Jacques L'Aumône n'est rien devenu pas même un escroc international pas même un assassin connu même pas un fripon célèbre. Il doit travailler obscurément dans quelque bureau dans quelque usine dans quelque ferme même sait-on. Serait-il, autre hypothèse, décédé ? Reposerait-il dans quelque lointain et *perdu village* sous une humble pierre dans l'étroit cimetière où l'écho nous répond tandis que le saule vert s'effeuille à l'automne et qu'à l'angle d'un vieux pont un mendiant chante sa chanson monotone et naïve ?

(R. Queneau, *Loïn de Rueil*, Folio, p. 204.)

La neutralisation artificiellement déclarée (comme si un village « lointain » était par définition « perdu ») souligne un poncif du romantisme. Ce clin d'œil au lecteur prépare le plagiat d'*Oceano nox*, qu'avait déjà annoncé — voire déclenché ? — la litanie des *pas même* (cf. vv. 37-42 : *Et quand la tombe enfin a fermé leur paupière, / Rien ne sait plus vos noms, pas même une humble pierre / Dans l'étroit cimetière où l'écho nous répond, / Pas même un saule vert qui s'effeuille à l'automne, / Pas même la chanson naïve et monotone / Que chante un mendiant à l'angle d'un vieux pont*).

— Chez Hervé Bazin, l'antéposition tourne systématiquement en dérision les mœurs de la bourgeoisie française, depuis le dressage scolaire :

T'es moche, ma mère. Et si tu savais comme je ne t'aime pas ! Je te le dis avec la même sincérité que le « va, je ne te hais point » de Chimène, dont nous étudions en ce moment le *cornélien caractère*.

(H. Bazin, *Vipère au poing*, LP, p. 91.)

jusqu'au rite des vacances en quête de « couleur locale » :

Éric loue le sous-sol ; moi, le premier ; la belle-mère se conserve le rez-de-chaussée, où se trouve la pièce commune, forcément meublée de bretonneries à rosaces et décorée d'assiettes de Quimper où rutilent du coq, du saint Yves, du saint Guénolé, du plouc en *folklorique costume*.

(Id., *Le matrimoine*, Seuil, 1967, p. 213.)

Les cas les plus intéressants sont ceux où l'écart cesse de fonctionner comme un signal pour devenir un authentique signifié. On sort ici du cadre de nos propositions 2 (affinité de AS avec la quantification) et 3 (affinité de AS avec la caractérisation extrinsèque).

Bornons-nous à deux illustrations :

— Dans la bande dessinée *Astérix chez les Bretons* (texte de Goscinny, Lombard, 1966), la séquence dite régressive A + S au lieu de S + A restitue parodiquement le parler des insulaires (et anachroniquement celui des anglophones) : *les romaines armées, une romaine galère, ce romain légionnaire, votre premier breton repas, la gauloise amphore, la nationale boisson* (tous adjectifs ethniques), *le dissident village* (dénominal), *une abandonnée charrette* (participe « passé »), *le rieur sanglier* (déverbal équivalant à une subordonnée relative), *les ennemies lignes* (substantif translaté à valeur de « complément déterminatif »), etc.

Le ressort comique, actionné *ad nauseam*, consiste à parler « à l'envers » (p. 9, case 3 : *Pourquoi parlez-vous à l'envers ?*), et le Gaulois Obélix, soucieux d'imiter son cousin de (Grande-)Bretagne, adopte spontanément la déviation symétrique : *Vous avez vu mon chien petit ?* (p. 9, case 6), *Je commençais à avoir un appétit gros* (p. 15, case 1).

— Quand Solal, le protagoniste de *Belle du seigneur*, s'incorpore vers la fin du roman la personnalité du Juif errant, l'antéposition inégalement détonnante des épithètes contribue avec la syntaxe syncopée et l'anticipation de plusieurs compléments verbaux à redoubler l'expression du délire :

Le faux nez, vite ! Il le sort du paquet, le porte à ses lèvres, s'en orne devant la glace, assujettit l'élastique, s'admire. Voilà, plénier maintenant, intégral avec le *majestueux appendice* de la volonté de vivre, grandi de toujours humer les ennemis et fleurir les embûches. Portant la valise des errances, ennobli par le *royal* et *dominateur pif de carton*, odeur de colle et d'une cave, ô les Silberstein, ô sa Rachel, il va, dos courbé, bossu de Dieu, œil guetteur, pieds trainants et *ballante valise*, à travers les âges et les contrées déambulant, avec excès discutant, mains volantes et multi-formes, lèvres s'écartant en *résignés sourires* de *neurasthénique science*, va, soudain muet aux paupières pensantes, soudain follement la sainteté de l'éternel proclamant, soudain son buste balançant, soudain un *vif regard* de côté lançant, effrayé, effrayant de beauté, élu. Oui, devant lui, dans la glace, Israël.

(A. Cohen, *Belle du seigneur*, Gallimard, 1968, p. 734.)

Nous formulerons comme suit la PROPOSITION 4 :

L'antéposition non autrement motivée du qualificatif met en évidence un comportement linguistique — donc social ou psychologique — anormal.

CONCLUSION GÉNÉRALE

On vérifiera aisément que nos quatre paramètres réorganisent la totalité des explications à caractère sémantique, stylistique, culturel ou philosophique fournies dès l'*Introduction*. Soit :

Premier paramètre :

Affinité de SA avec le « complément déterminatif ».

Le schéma d'intersection $E_1 \cap E_2$ éclaire :

1° l'autonomie sémantique du substantif (E_1) et de l'adjectif (E_2) réunis en syntagme : *un savant (qui est) amoureux, une blessure (qui est) mortelle, une toile (qui est) blanche, un homme (qui est) grand...* (et la thèse « rationaliste » ne fait que recouper cette observation : *un chant joli* enchaîne sans les confondre l'audition et le jugement esthétique — « c'est un chant et c'est joli » —, *un rhume mauvais* assortit le diagnostic d'un pronostic) ;

2° la prédilection marquée de SA pour le langage « intellectuel » et son cantonnement subséquent aux registres non poétiques du discours familier — dispositions que renforcent des faits « culturels » comme la création d'adjectifs savants ou les prescriptions normatives.

Deuxième paramètre :

Affinité de AS avec la quantification.

Le schéma d'inclusion $E_2 \subset E_1$ explique à son tour :

1° au point de vue sémantique (et en parfaite concordance avec la thèse « sensualiste »), la fusion intime du déterminant et du déterminé (p. ex. *un savant amoureux* = « un expert en amour »), la spécialisation de l'épithète entraînant son affaiblissement (p. ex. *un mortel ennui*) ou sa métaphorisation (p. ex. *un grand homme* = « de génie »), la neutralisation de l'adjectif enfin (p. ex. *une blanche colombe*) ;

2° dans le cas particulier de l'adjectif monosyllabique (dont on a noté conjointement la haute fréquence et la distributivité : cf. *Conclusion 2*, premier niveau), l'amalgame AS transforme en une sorte de proclitique l'épithète antéposée à un substantif polysyllabique (opération moins naturelle devant un monosyllabe, lui-même sujet à perdre l'accent).

Troisième paramètre :

Affinité de AS avec la caractérisation extrinsèque.

La relation $x \rightarrow y$ permet une inflexion du sens de certains adjectifs (*un ancien moulin* = « désaffecté »), des jugements de valeur (*un grand chêne, un petit cheval...*) et, de manière générale, le triomphe de l'affectivité sur l'intellectualité (à quoi l'on ajoutera les phénomènes référentiels que nos dépouillements ont mis en évidence).

Quatrième paramètre :

AS illustrant un comportement linguistique anormal.

Déarrassée de sa fonction sémantique primaire, l'antéposition laisse libre cours aux effets « par évocation » : ton poétique, calques stylistiques, emprunts, parodies (y compris les archaïsmes et les régionalismes délibérés).

Serait-il possible, en poussant l'abstraction, de réduire ces quatre facteurs à un dualisme fondamental ?

Erwin Reiner (1968 et 1976) avait tenté l'expérience, mais sa dichotomie du *subjectif* et de l'*objectif* — même démultipliée en vécu/constaté, caché/apparent, etc. — souffre trop d'exceptions et d'imprécisions.

Nous avons déjà ramené la quantification à la caractérisation extrinsèque (voir ci-dessus la conclusion de l'*Étude théorique*). A condition d'intégrer sous l'étiquette *relatif* les effets secondaires couverts par le paramètre 4, j'opterais en définitive pour l'opposition :

AS	SA
RELATIF	ABSOLU

*

Au terme de notre travail, l'épithète qualificative est loin d'avoir livré ses derniers secrets. On a signalé chemin faisant quelques veines à creuser : la « loi rythmique » de Glatigny (1965), la caractérisation multiple, l'impact de la coordination ou de la juxtaposition sur la place des déterminants, etc. Peut-être le problème majeur reste-t-il celui de la hiérarchie des motifs intervenant au niveau du mot, du syntagme et de la phrase.

Par exemple :

Ancien antéposé retrouve sa signification intrinsèque de « vieux » pour peu que joue une anaphore ou, de toute façon, qu'intervienne un

adverbe d'intensité : *Un moulin ancien/*un ancien moulin continuait à moudre vaillamment le grain mais Ce moulin ancien/? cet ancien moulin ... et Ce moulin très ancien/ce très ancien moulin ...*

L'adjectif *fameux* (p. ex. *une Bible fameuse* = « réputée ») résiste de même à la spécialisation (p. ex. *une fameuse Bible* = « imposante, impressionnante ») : *cette si fameuse Bible de Colmar* = « célèbre ».

Nouvelles interprétations, interprétations nouvelles... Dans un domaine aussi largement prospecté, les progrès naîtront d'une théorie globale de l'ordre des mots en français. C'est l'unité qu'après d'autres — surtout Dühr (1890), Guiraud (1962), Weinrich (1966), Waugh (1977) — nous avons cherchée en mariant de surcroît les données de l'histoire et de la synchronie ⁽⁶⁾.

Bruxelles.

Marc WILMET

ANNEXE 1 :

Liste des ouvrages dépouillés

(N.B. : LP = « Livre de poche »)

Anglade (J.), *La pomme oubliée* (France Loisirs, 1976).

Anouilh (J.), *Léocadia* (Folio).

Aymé (M.), *La tête des autres* (LP).

(6) La présente étude était sous presse quand a paru l'article de Rémi Jolivet : *La place de l'adjectif épithète* (dans *La Linguistique*, 16, 1980-1, pp. 77-103), dont le propos, de toute façon différent du nôtre, tendait à « réaliser une série d'expériences permettant de mettre en évidence un parallélisme entre le reflet de la rigueur variable de la structuration linguistique (aspect social du consensus ou de la dissension) et ce même reflet dans le comportement de l'individu qui appartient à cette communauté (aspect individuel de la certitude ou de l'hésitation) » (p. 78), c'est-à-dire moins la compétence des utilisateurs que leur conscience. On trouvera en revanche une réelle analogie avec notre démarche (exactement la séparation des caractérisants en « extrinsèques » et « intrinsèques ») dans l'ouvrage du mathématicien René Thom (*Morphogenèse et imaginaire*, in *Cahiers de recherche sur l'imaginaire*, n^{os} 8-9, 1978, p. 86, n. 1 et *passim* ; je remercie M. Kunstmann de m'avoir communiqué ce livre) et d'utiles considérations sur la « grammaire floue » dans l'étude de G. Kleiber et M. Riegel (*La notion de recevabilité en linguistique*, Klincksieck, 1978, pp. 67-124). — Pour un tout dernier « état de la question » (à ma connaissance), voir enfin D. Delomier, *La place de l'adjectif en français : bilan des points de vue et théories du XX^e siècle*, dans *Cahiers de Lexicologie*, 37, 1980-II, pp. 5-24.

- Baillon (A.), *En sabots* (Rieder, 1922).
- Barbier (É.), *Les gens de Mogador* (LP).
- Barjavel (R.), *Le voyageur imprudent* (Denoël, 1958).
- Barthes (R.), *Le degré zéro de l'écriture* (Seuil, 1970).
- Beauvoir (S. de), *L'invitée* (Folio).
- Beckett (S.), *L'innommable* (10/18).
- Breton (A.), *Nadja* (LP).
- Butor (M.), *La modification* (10/18).
- Camus (A.), *La chute* (Folio).
- Camus (A.), *L'étranger* (Folio).
- Camus (A.), *L'exil et le royaume* (LP).
- Carco (F.), *Rien qu'une femme* (LP).
- Céline (L.-F.), *Voyage au bout de la nuit* (La Pléiade).
- Cocteau (J.), *Thomas l'imposteur* (LP).
- Colette, *Belles saisons* (LP).
- Druon (M.), *Les rois maudits* (LP).
- Duras (M.), *Les petits chevaux de Tarquinia* (Folio).
- Etcherelli (C.), *Élise ou la vraie vie* (LP).
- Forêts (L.-R. des), *Le bavard* (10/18).
- Genet (J.), *Les nègres* (L'arbalète, 1963).
- Gevers (M.), *Madame Orpha* (Jacques Antoine, 1974).
- Ghelderode (M. de), *Sortilèges et autres contes crépusculaires* (Marabout).
- Gide (A.), *Isabelle* (LP).
- Gide (A.), *Les nourritures terrestres* (Folio).
- Gide (A.), *La porte étroite* (Folio).
- Gide (A.), *Saül* (LP).
- Gide (A.), *La symphonie pastorale* (Folio).
- Giono (J.), *Le serpent d'étoiles* (LP).
- Giraudoux (J.), *Amphitryon 38* (LP).
- Giraudoux (J.), *Ondine* (LP).
- Giraudoux (J.), *Provinciales* (LP).
- Gracq (J.), *Au château d'Argol* (Corti, 1975).
- Green (J.), *Adrienne Mesurat* (LP).
- Green (J.), *Le visionnaire* (LP).
- Guitry (S.), *Je t'aime* (LP).
- Ionesco (E.), *Rhinocéros*, dans *Théâtre III* (Gallimard, 1963).
- Jouve (P.-J.), *Paulina 1880* (Folio).
- Leiris (M.), *L'âge d'homme* (Folio).
- Leiris (M.), *Aurora* (Gallimard, 1972).
- Mallet-Joris (F.), *Le rempart des béguines* (LP).
- Malraux (A.), *La voie royale* (LP).
- Mandiargues (A.-P. de), *Le lis de mer* (Folio).
- Mandiargues (A.-P. de), *La motocyclette* (Folio).
- Marc (M.), *Petite fille rouge avec un couteau* (Seuil, 1978).
- Mauriac (F.), *Les anges noirs* (LP).

- Mauriac (F.), *Destins* (LP).
 Mauriac (F.), *Le nœud de vipères* (LP).
 Mauriac (F.), *Thérèse Desqueyroux* (LP).
 Modiano (P.), *Villa triste* (Folio).
 Montherlant (H. de), *La reine morte* (Folio).
 Muno (J.), *Ripple-Marks* (Jacques Antoine, 1976).
 Obaldia (R. de), *Du vent dans les branches de sassafras* (LP).
 Pagnol (M.), *Le temps des secrets* (LP).
 Pagnol (M.), *Topaze* (LP).
 Perret (J.), *Bande à part* (Folio).
 Philippe (A.), *Le temps d'un soupir* (Julliard, 1963).
 Proust (M.), *Du côté de chez Swann* (Folio).
 Queneau (R.), *Pierrot mon ami* (LP).
 Ricardou (J.), *Les lieux-dits* (10/18).
 Rivoyre (Ch. de), *Le petit matin* (LP).
 Roblès (E.), *Montserrat* (LP).
 Rochefort (Ch.), *Les stances à Sophie* (LP).
 Roy (C.), *Le malheur d'aimer* (Folio).
 Sagan (F.), *La chamade* (LP).
 Saint-Exupéry (A. de), *Terre des hommes* (LP).
 San Antonio, *Le fil à couper le beurre* (Fleuve Noir).
 Sarraute (N.), *Les fruits d'or* (LP).
 Sartre (J.-P.), *Les mots* (Folio).
 Seignolle (C.), *La malvenue et autres récits diaboliques* (Marabout).
 Sollers (Ph.), *L'écriture et l'expérience des limites* (Seuil, 1971).
 Toulet (P.-J.), *Mon amie Nane* (LP).
 Vailland (R.), *La fête* (Folio).
 Vian (B.), *L'arrache-cœur* (LP).
 Vian (B.), *En avant la zizique* (LP).
 Vian (B.), *L'herbe rouge* (LP).
 Vian (B.), *Vercoquin et le plancton* (Folio).
 Vilmorin (L. de), *Madame de* (LP).

ANNEXE 2 :

Index terminologique

APPOSITION :

Déterminant du substantif que le discours fait entrer avec son déterminé dans une relation prédicative implicite S (substantif déterminé) = E (adjectif ou substantif déterminant).

ATTRIBUT :

Déterminant du substantif que le discours fait entrer avec son déterminé dans une relation prédicative explicite S (substantif déterminé) = E (adjectif ou substantif déterminant).

CARACTÉRISANT :

Déterminant du substantif qui réduit l'extension du noyau nominal. Les caractérisants regroupent les adjectifs numéraux ordinaux, les adjectifs indéfinis non quantifiants, les possessifs « toniques », les adjectifs qualificatifs et assimilés (« compléments déterminatifs », subordinées relatives, infinitifs prépositionnels) de la grammaire scolaire. On les dit *intrinsèques* s'ils sont dotés d'un sens autonome, *extrinsèques* si leur sens est référentiel.

(Sur la *caractérisation extrinsèque*, voir aussi **QUALIFICATIF**.)

COMPLÉMENT DÉTERMINATIF :

Épithète nominale ou pronominale (plus rarement adverbiale) rattachée au noyau du syntagme par une préposition (éventuellement la préposition \emptyset).

ÉPITHÈTE :

Déterminant du substantif que le discours ne fait pas entrer avec son déterminé dans une relation prédicative S (substantif) = E (déterminant), de telle sorte que la pronominalisation de S entraîne l'effacement de E.

EXTENSION :

Ensemble virtuel des êtres ou des objets dénotés par un substantif ou un syntagme nominal.

EXTENSITÉ :

Quantité d'êtres ou d'objets auxquels le discours applique un substantif ou un syntagme nominal.

INCLUSION :

Symbole \subset . L'ensemble E_2 est inclus dans l'ensemble E_1 si tout élément x appartenant à E_2 appartient aussi à E_1 .

INTERSECTION :

Symbole \cap . L'intersection d'un ensemble E_1 et d'un ensemble E_2 définit un ensemble X comprenant tous les éléments communs à E_1 et à E_2 .

NEUTRALISATION :

Une épithète est dite neutralisée si elle entre avec le nom déterminé dans un rapport d'inclusion $E_2 \subset E_1$ tel que chaque élément x de E_1 appartienne aussi à E_2 .

QUALIFICATIF :

L'adjectif qualificatif est un caractérisant non prépositionnel (point de vue formel) à valeur intrinsèque (point de vue sémantique).

L'antéposition a notamment pour effet d'annuler ce contenu intrinsèque (caractérisants relationnels du type *ancien*) ou de le relativiser en le rapportant à un étalon (caractérisants extrinsèques implicites du type *petit*), à un répondant paradigmatique (caractérisants préfixés en *-in*) ou à un élément de la chaîne syntagmatique (déixis, anaphore).

QUANTIFIANT :

Déterminant du substantif qui déclare l'extensité du noyau nominal. Les quantifiants regroupent les adjectifs numéraux cardinaux, la plupart des adjec-

tifs indéfinis, les articles, les adjectifs démonstratifs et les adjectifs possessifs non « toniques » de la grammaire scolaire. On les dit *hétérogènes* s'ils comportent un trait de caractérisation subsistant seul en postposition (ou dans l'antéposition mais avec le concours d'un autre quantifiant).

SPÉCIALISATION :

Une épithète est dite spécialisée si son sémantisme s'inscrit dans les limites du nom déterminé.

SYNTAGME NOMINAL :

Suite ordonnée de morphèmes réunissant autour d'un nom (le noyau du syntagme) un ou plusieurs déterminants (dont le déterminant \emptyset) qui servent soit à sa quantification soit à sa caractérisation (ou aux deux à la fois).

ANNEXE 3 :

Index des adjectifs cités

(N.B. : Les exemples allégués sans référence ont été puisés dans le *corpus*.)

ABANDONNÉ, 58.	ANDALOU, 29.
ABOMINABLE, 30, 45.	ANGLAIS, 26, 29, 33, 50.
ABSOLU, 26.	ANGOISSANT, 30.
ACCEPTABLE, 32, 48.	ANODIN, 52.
ACCESSIBLE, 32, 48.	ANTÉRIEUR, 24, 45, 55.
ACTIF, 32.	ANVERSOIS, 29.
ACTUEL, 32, 48, 54.	ARABE, 29.
ADMIRABLE, 26.	ARBORESCENT, 30.
ADROIT, 30.	ARGENTÉ, 28.
AFFABLE, 27.	ARGENTIN, 29.
AFFREUX, 26, 28, 30.	ARLÉSIEN, 29.
AFRICAIN, 29.	ARROGANT, 30.
AGONISANT, 30.	ARTÉSIEN, 29.
AGRÉABLE, 26.	ASIATIQUE, 29.
AGRICOLE, 38.	ASSOMMANT, 30.
AIGU, 26, 28.	ATROCE, 30, 45.
AÎNÉ, 24, 33.	AUBERGINE, 28.
ALLEMAND, 26, 29, 50.	AUCUN, 35.
ALPIN, 29.	AUSTRALIEN, 29.
ALSACIEN, 29.	AUTHENTIQUE, 30.
AMARANTE, 28.	AUTRE, 22, 24, 25, 30, 36, 44.
AMER, 26.	AUTRUI, 37.
AMÉRICAIN, 29, 53.	AVIGNONNAIS, 29.
AMOUREUX, 19, 59.	AZURÉ, 28.
AMPLE, 30.	
ANCIEN, 19, 25, 27, 30, 46, 51, 54, 60, 61.	BABYLONIEN, 29.
	BAI, 28.

- BALLANT, 58.
 BARIOLÉ, 28.
 BAS, 25, 27, 28, 55.
 BASANÉ, 28.
 BASQUE, 29.
 BEAU, 25, 26, 27, 30, 31, 33, 41,
 43, 45, 47, 49, 55.
 BEAUCOUP, 35, 41.
 BEIGE, 28.
 BELGE, 29.
 BERÇANT, 30.
 BERLINOIS, 29.
 BÊTE, 30.
 BICOLORE, 28.
 BIENFAISANT, 27.
 BIENVEILLANT, 27.
 BIGARRÉ, 28.
 BISTRÉ, 28.
 BIZARRE, 45, 55.
 BLAFARD, 28.
 BLANC, 19, 25, 26, 28, 33, 34, 43,
 49, 52, 53, 59.
 BLANCHÂTRE, 28.
 BLÊME, 28.
 BLEU, 25, 26, 28, 50, 51, 54.
 BLEUÂTRE, 28.
 BLEUTÉ, 28.
 BLOND, 25, 28, 31, 49.
 BON, 20, 25, 26, 27, 30, 41, 43, 45,
 47, 54, 55.
 BORDELAIS, 29.
 BOURGUIGNON, 29.
 BOUSCULANT, 30.
 BREF, 26, 28, 30.
 BRÉSILIEN, 29.
 BRETON, 29, 58.
 BRILLANT, 25, 31.
 BRITANNIQUE, 29.
 BRITISH, 29.
 BRONZÉ, 28, 49.
 BRÛLANT, 26.
 BRUN, 25, 28, 31.
 BRUSQUE, 47.
 BYZANTIN, 29.
 CACHOU, 28.
 CAMBODGIEN, 29.
 CARAMEL, 28.
 CARRÉ, 26, 41, 50.
 CARTÉSIEN, 38.
 CATALAN, 29.
 CELTIQUE, 29.
 CENT, 35.
 CERISE, 28.
 CERTAIN, 23, 26, 32, 33, 46, 56.
 CHAMPENOIS, 29.
 CHARMANT, 26, 27, 30, 31.
 CHASTE, 43.
 CHÂTAIN, 28.
 CHAUD, 25, 27, 42, 50, 54.
 CHER, 23, 30, 48.
 CHIC, 20.
 CHILIEN, 29.
 CHINOIS, 29.
 CHOCOLAT, 28.
 CLAIR, 25, 28, 31, 45.
 CLASSIQUE, 25.
 COLORÉ, 28.
 COLORIÉ, 28.
 COLOSSAL, 27.
 COMMODE, 32.
 COMMUN, 25, 47.
 COMPLET, 26, 32.
 COMPRÉHENSIBLE, 32, 48.
 CONFONDANT, 30.
 CONNU, 31.
 CONSCIENT, 32.
 CONTINUEL, 30.
 COQUET, 30.
 CORDIAL, 30.
 CORNÉLIEN, 57.
 CORSE, 29.
 COURT, 25, 28, 55.
 CRAYEUX, 28.
 CRÈME, 28.
 CRÉOLE, 29.
 CUVRÉ, 28.
 CURIEUX, 42, 43.
 CYCLISTE, 38.

- DANSANT, 38.
 DÉBONNAIRE, 27.
 DÉCOLORÉ, 28.
 DÉDORÉ, 28.
 DÉFINISSABLE, 30, 32, 48.
 DÉGRADANT, 30.
 DEMI, 30, 39, 40.
 DENTAIRE, 38.
 DERNIER, 25, 27, 30, 44.
 DÉTERRÉ, 30.
 DÉTESTABLE, 30.
 DIFFÉRENT, 23, 32, 35, 39, 48.
 DIFFORME, 28, 55.
 DIGNE, 32.
 DISCRET, 32, 53.
 DISGRACIEUX, 28, 30.
 DISSIDENT, 58.
 DISTINCT, 32.
 DIVERS, 23, 39.
 DOMINATEUR, 58.
 DORÉ, 26, 28, 50.
 DOUBLE, 26, 30, 39, 40, 51.
 DOUILLET, 30.
 DOUX, 25, 27, 54.
 DROIT, 25, 27.
 DRÔLE, 30, 47.
 DUR, 25, 27, 54.
 DURABLE, 30.

 ÉCARLATE, 28.
 ÉCŒURANT, 30.
 ÉCOSSAIS, 29.
 EFFICACE, 32.
 EFFILÉ, 28.
 EFFRONTÉ, 30.
 ÉGAL, 32, 47.
 ÉGYPTIEN, 29.
 ÉLÉGANT, 27, 32, 55.
 ÉLEVÉ, 27.
 ÉMERAUDE, 28.
 ÉMINENT, 30, 45.
 EMPIRIQUE, 30.
 EMPOURPRÉ, 28.
 ENCHANTEUR, 30.
 ENCOMBRANT, 30.

 ENNEMI, 58.
 ÉNORME, 25, 30, 45.
 ENTIER, 25, 43.
 ÉPAIS, 25.
 ÉPUISSABLE, 32, 48.
 ESTIMABLE, 30, 32, 48.
 ÉTERNEL, 47.
 ÉTRANGE, 25, 30, 45, 55.
 ÉTROIT, 25, 27, 28, 54.
 EUROPÉEN, 29.
 EXCELLENT, 26, 27, 30, 41, 45.
 EXIGU, 28.
 EXPRESSIF, 32.
 EXTÉRIEUR, 55.
 EXTRAORDINAIRE, 26.
 EXTRÊME, 26, 30, 45.

 FÂCHEUX, 30.
 FADE, 30.
 FAIBLE, 26, 27, 30, 55.
 FAMEUX, 26, 30, 42, 43, 61.
 FAMILIAL, 26, 50.
 FANGEUX, 30.
 FAUVE, 28.
 FAUX, 20, 25, 30, 31, 46.
 FERME, 52.
 FERMÉ, 26, 38, 50.
 FIDÈLE, 32.
 FIEFFÉ, 42.
 FIN, 25, 28.
 FINI, 32.
 FIXE, 25, 50.
 FLEXIBLE, 32.
 FLUET, 28.
 FOLKLORIQUE, 57.
 FORT, 25, 27, 54, 55.
 FOU (FOL), 19, 50.
 FOUTU, 30, 42.
 FRACASSANT, 30.
 FRAGILE, 26, 27, 54.
 FRAIS, 25, 28.
 FRANC-COMTOIS, 29.
 FRANÇAIS, 25, 29, 50, 51.
 FRANCO-ALLEMAND, 29.
 FRANCO-ITALIEN, 29.

- FRÊLE, 28.
FRÉQUENT, 39, 40.
FROID, 25, 27, 33, 54.
FUGITIF, 30.
FUNESTE, 30.
FURIEUX, 18.
FUTUR, 26, 45.
- GAÉLIQUE, 29.
GAI, 49.
GALLO-ROMAIN, 29.
GAUCHE, 25, 50.
GAULOIS, 29, 58.
GÉANT, 27.
GÉNÉRAL, 25.
GÉNÉREUX, 27, 49.
GENEVOIS, 29.
GÉNOIS, 29.
GENTIL, 30, 42, 43.
GERMAIN, 29.
GERMANIQUE, 29.
GERSOIS, 29.
GIGANTESQUE, 27, 30.
GIRONDIN, 29.
GITAN, 29.
GLISSANT, 30.
GOTHIQUE, 29.
GRAND, 19, 20, 25, 26, 27, 30, 41,
42, 43, 45, 50, 54, 55, 59, 60.
GRANDILOQUENT, 30.
GRANDIOSE, 27.
GRANULEUX, 30.
GRAS, 27, 30, 52, 55.
GRAVE, 52.
GREC, 29.
GRÈCE, 28.
GRÊLE, 28.
GRENAT, 28.
GRIS, 25, 28.
GRISÉ, 28.
GRISONNANT, 28.
GROS, 25, 27, 30, 42, 46, 53, 55.
- HABILE, 30.
HABITUEL, 26.
- HÂLÉ, 28.
HAUT, 25, 27, 30, 53, 54, 55.
HERBEUX, 38.
HEUREUX, 18, 42, 49.
HIDEUX, 28.
HISTORIQUE, 26, 50.
HOLLANDAIS, 29.
HONNÊTE, 26, 30.
HONORABLE, 30.
HONTEUX, 51.
HORRIBLE, 26, 28, 30, 45.
HUMAIN, 25.
- IGNOBLE, 28.
ILLISIBLE, 32, 48.
IMAGINATIF, 30.
IMMATÉRIEL, 32.
IMMÉMORIAL, 30, 33.
IMMENSE, 25, 27, 30, 45, 49.
IMMOBILE, 26, 32.
IMMORTEL, 30, 33.
IMPALPABLE, 33.
IMPARFAIT, 30, 32.
IMPATIENT, 32.
IMPÉNÉTRABLE, 33.
IMPERCEPTIBLE, 32, 48.
IMPERTINENT, 30, 32.
IMPITOYABLE, 30.
IMPOSSIBLE, 32.
IMPRÉVISIBLE, 33.
IMPROBABLE, 32.
IMPUISSANT, 32.
IMPUR, 32.
INACCEPTABLE, 30, 32, 48.
INACCESSIBLE, 32, 48.
INACTIF, 32.
INACTUEL, 32, 48.
INCARNADIN, 28.
INCERTAIN, 32.
INCOLORE, 28, 41.
INCOMMUNE, 32.
INCOMPLÈTE, 32.
INCOMPRÉHENSIBLE, 32, 48.
INCONCEVABLE, 30, 33.
INCONNU, 25, 31.

- INCONSCIENT, 32.
 INCORRIGIBLE, 30, 33.
 INCROQUABLE, 30, 33.
 INCROYABLE, 33.
 INDEFINISSABLE, 32, 48.
 INDENIABLE, 30.
 INDIEN, 29.
 INDIFFÉRENT, 32, 48.
 INDIGNE, 32.
 INDISCRET, 32.
 INDISTINCT, 30, 32.
 INDULGENT, 27.
 INDUSTRIEL, 30.
 INEFFECTIF, 30.
 INEFFICACE, 30, 32.
 INÉGAL, 32.
 INÉLÉGANT, 32.
 INÉPUISABLE, 32, 48.
 INESTIMABLE, 32, 48.
 INEXPRESSIF, 32.
 INFÉRIEUR, 48, 55.
 INFIDÈLE, 32.
 INFIME, 28, 48.
 INFINI, 32, 51.
 INFLEXIBLE, 30, 32.
 INFLUENT, 49.
 INFRANCHISSABLE, 33.
 INJUSTE, 30.
 INNOMBRABLE, 30, 33, 39, 40.
 INOUBLIABLE, 33.
 INQUIET, 26, 33, 48.
 INSAISSISSABLE, 32, 48.
 INSIGNIFIANT, 32.
 INSIPIDE, 33.
 INSUPPORTABLE, 33.
 INTELLIGENT, 38.
 INTÉRIEUR, 25.
 INTERMINABLE, 26, 30, 33.
 INTIME, 26, 48.
 INTOLÉRABLE, 30, 33.
 INUTILE, 32.
 INVARIABLE, 32, 48.
 INVINCIBLE, 33.
 INVIOLENT, 33.
 INVISIBLE, 26, 32, 48.
 INVOLONTAIRE, 32.
 INVRAISEMBLABLE, 32.
 IRLANDAIS, 29.
 IRRÉALISTE, 30, 33.
 IRRÉEL, 32.
 IRRÉFUTABLE, 33.
 IRRÉGULIER, 32.
 IRREMPLOYABLE, 33.
 IRRÉPARABLE, 48.
 IRRÉSISTIBLE, 33.
 IRRESPECTUEUX, 32.
 IRRESPONSABLE, 32.
 ITALIEN, 29.
 ITALIQUE, 29.
 JALOUX, 52.
 JASMIN, 28.
 JAUNÂTRE, 28.
 JAUNE, 25, 28, 50.
 JEUNE, 25, 26, 27, 28, 45, 55, 56.
 JOLI, 20, 25, 27, 42, 43, 53, 59.
 JOVIAL, 38.
 JOYEUX, 26.
 JUIF, 29.
 JUVÉNILE, 28, 30.
 KAKI, 28.
 KHMÈRE, 29.
 KILO (X . . . DE), 41.
 LAID, 27, 28, 55.
 LAMENTABLE, 30.
 LANDAIS, 29.
 LAOTIEN, 29.
 LARGE, 25, 27, 54.
 LASCIF, 30.
 LATIN, 29.
 LÉGER, 25, 27, 30, 46, 52, 55, 56.
 LENT, 26, 27, 54.
 LIBRE, 25, 42, 54.
 LIE (AF), 34.
 LILAS, 28.
 LIMOUSIN, 29.
 LISIBLE, 32, 48.
 LISSE, 26, 27, 50.

- LIVIDE, 28.
 LOINTAIN, 25, 27, 54, 57.
 LONG, 25, 27, 30, 52, 53, 55.
 LOQUETEUR, 30.
 LOUABLE, 30.
 LOURD, 25, 27, 55.
 LUMINESCENT, 30.
 LUMINEUX, 26.
- MACÉDONIEN, 29.
 MAGNANIME, 30.
 MAGNIFIQUE, 27.
 MAIGRE, 26, 27, 28, 42, 43, 52, 55.
 MAINT, 30, 35.
 MAÎTRE, 30.
 MAJESTUEUX, 27, 55, 58.
 MAJEUR, 27, 47.
 MALHEUREUX, 26.
 MARRON, 28, 31.
 MARSEILLAIS, 38.
 MATÉRIEL, 32.
 MAUVAIS, 20, 25, 27, 30, 47, 55,
 56, 59.
 MAUVE, 28.
 MÉCHANT, 18, 42.
 MEILLEUR, 26, 30, 47.
 MÊME, 22, 30, 36, 37, 44.
 MENU, 26, 28, 30.
 MÉPRISABLE, 30, 49, 53.
 MÉRIDIONAL, 29.
 MÉROVINGIEN, 29.
 MERVEILLEUX, 26, 27.
 MEULIER, 51.
 MI, 30, 39, 40.
 MIEN, 22, 36, 37.
 MILANAIS, 29.
 MILITAIRE, 26, 50.
 MINCE, 25, 27, 28, 30.
 MINEUR, 28, 47.
 MINI, 30.
 MINIME, 28, 48.
 MINUSCULE, 26, 28, 30.
 MIRIFIQUE, 30.
 MISÉRABLE, 26, 30.
 MISÉREUX, 30.
- MOBILE, 32.
 MODERNE, 26, 28.
 MOINDRE, 25, 30, 47.
 MOIRÉ, 28.
 MONGOL, 29.
 MONSTRUEUX, 28.
 MONTMARTROIS, 29.
 MONUMENTAL, 30.
 MORAL, 26.
 MORBIDE, 30.
 MORDORÉ, 28.
 MORTEL, 19, 33, 59.
 MOU (MOL), 19, 50, 51.
 MOYEN, 20, 47, 53, 55.
 MULTICOLORE, 28.
 MULTIPLE, 39, 40.
 MUNI, 31.
 MYSTÉRIEUX, 25.
- NACRÉ, 28.
 NAÏF, 53.
 NAISSANT, 28.
 NAPOLITAIN, 29.
 NATIF, 31.
 NATIONAL, 58.
 NATUREL, 25.
 NÉCESSAIRE, 26.
 NERVEUX, 26, 50.
 NEUF, 26, 27, 28, 47, 50, 53.
 NEURASTHÉNIQUE, 58.
 NIÇOIS, 29.
 NOBLE, 26, 43.
 NOIR, 25, 26, 28, 41, 42, 43, 49, 51,
 52.
 NOIRÂTRE, 28.
 NOISETTE, 28.
 NOMBREUX, 31, 39, 40.
 NORDIQUE, 29.
 NORVÉGIEN, 29.
 NOUVEAU, 25, 27, 28, 31, 47, 49.
 NU, 25, 50.
 NUI, 23, 35, 39.
- OBLIGATOIRE, 31.
 OBSCUR, 25, 28.

- OBSERVABLE, 38.
 OCCIDENTAL, 29.
 OCRE, 28.
 ODIEUX, 28.
 OLIVÂTRE, 28.
 OPALIN, 28.
 OR, 28.
 ORANGE, 28.
 ORANGÉ, 28.
 ORIENTAL, 29.
 ORIGINAIRE, 31.
 ORIGINAL, 28.
 OUVERT, 25, 50.

 PACIFIQUE, 31.
 PAILLE, 28.
 PAINBRÛLÉ, 28.
 PÂLE, 25, 28, 31, 45.
 PAREIL, 25.
 PARFAIT, 25, 27, 32, 45.
 PARISIEN, 29.
 PARTICULIER, 25.
 PASSÉ, 45.
 PASSIONNANT, 31.
 PASTEL, 28.
 PATIENT, 32.
 PATINÉ, 28.
 PATRICIEN, 31.
 PAUVRE, 25, 31.
 PERCEPTIBLE, 32, 38, 48.
 PERDU, 26, 50, 57.
 PERFIDE, 38.
 PÉRIGOURDIN, 29.
 PERNICIEUX, 31.
 PERPIGNANNAIS, 29.
 PERSAN, 29.
 PERSE, 29.
 PERTINENT, 32.
 PERVENCHE, 28.
 PETIT, 25, 27, 28, 31, 42, 43, 44,
 45, 47, 50, 51, 53, 54, 58, 60.
 PÉTRIFIANT, 31.
 PIÈTRE, 31.
 PIRE, 31, 47.
 PITEUX, 31.

 PITOYABLE, 31.
 PLAIN, 31.
 PLAISANT, 31.
 PLAT, 19, 26, 49.
 PLEIN, 25, 31, 39, 40, 51.
 PLUSIEURS, 21, 35.
 POÉTIQUE, 26.
 POITEVIN, 29.
 POLITIQUE, 26, 50.
 POLONAIS, 29.
 POLYCHROME, 28.
 PORTUGAIS, 29.
 POSSIBLE, 26, 32.
 POSTÉRIEUR, 55.
 POURPRE, 28.
 PRÉCIEUX, 26.
 PRÉCIS, 26, 50.
 PRÉGNANT, 31.
 PREMIER, 36, 44, 55.
 PREUX, 31.
 PRINCIPAL, 24, 26, 45.
 PROBABLE, 32.
 PROCHAIN, 26, 31, 45.
 PROCHE, 26, 27, 54.
 PROFOND, 25.
 PROFUS, 31.
 PROPRE, 25, 31, 44, 52, 54.
 PROVENÇAL, 29.
 PRUSSIEN, 29.
 PUBLIC, 26, 50.
 PUISSANT, 26, 27, 32.
 PUR, 25, 27, 32.
 PURPURIN, 28.
 PYRÉNÉEN, 29.

 QUADRUPLE, 31, 39, 40.
 QUEL, 23.
 QUELCONQUE, 23, 31, 44.
 QUELQUE, 21.
 QUIET, 48.
 QUINQUAGÉNAIRE, 31.
 QUOTIDIEN, 26, 50.

 RAIDE, 26.
 RAPIDE, 25, 27, 54.

- RARE, 26, 31, 39, 40, 51.
RÉCENT, 28, 55.
RÉEL, 26, 32, 55.
RÉGULIER, 26, 32.
RÉPARABLE, 48.
RÉSIGNÉ, 58.
RESPECTUEUX, 32.
RESPONSABLE, 32.
RÉVÉREND, 31.
RICHE, 47.
RIEUR, 58.
ROMAIN, 29, 58.
ROMAND, 29, 31.
ROND, 25, 52.
ROSÂTRE, 28.
ROSE, 25, 28.
ROSÉ, 28.
ROUGE, 25, 26, 28, 33, 34, 56.
ROUGEÂTRE, 28.
ROUGEAUD, 28.
ROUMAIN, 29.
ROUQUIN, 28.
ROUSSÂTRE, 28.
ROUTIER, 38, 51.
ROUX, 28.
ROYAL, 26, 50, 58.
RUSSE, 29.
- SACRÉ, 26, 31, 42.
SAFRANÉ, 28.
SAHARIEN, 29.
SAINT, 26, 31.
SAISSABLE, 32, 48.
SALE, 25.
SARRAZIN, 29.
SAUMON, 28.
SAUVAGE, 26.
SAVANT, 19, 47, 59.
SEC, 19, 25, 27.
SECOND, 36, 44, 55.
SECRET, 25, 52.
SEMBLABLE, 26, 55.
SÉNÉGALAIS, 29.
SENSIBLE, 26, 27, 55.
SEPTIÈME, 36.
- SÉPULCRAL, 31.
SÉRIEUX, 26, 43.
SERVANT, 31.
SEUL, 25, 31, 46.
SIAMOIS, 29.
SIEN, 22, 36, 37.
SIENNOIS, 29.
SIGNIFIANT, 32.
SILENCIEUX, 26, 50.
SIMPLE, 25, 31, 47, 50, 54.
SINGULIER, 25.
SIOUX, 29.
SLAVE, 29.
SOCIAL, 26, 50.
SOI-DISANT, 31.
SOLIDE, 26, 27, 54.
SOMBRE, 25, 28, 31, 45.
SOT, 31.
SOURD, 26.
SPARTIATE, 29.
SPLENDIDE, 27.
SUBLIME, 27.
SUÉDOIS, 29.
SUPER, 31.
SUPERBE, 27.
SUPÉRIEUR, 24, 26, 48, 50, 55.
SUPRÊME, 45.
SÛR, 26, 33.
SVELTE, 28.
- TABAC, 28.
TAHITIEN, 29.
TEL, 23.
TÉLÉPATHIQUE, 31.
TENDRE, 26.
TERNE, 28.
TERRESTRE, 21.
TERRIBLE, 26.
TIÈDE, 26.
TIEN, 22, 36.
TOSCAN, 29.
TOTAL, 26, 45.
TOUT, 23, 35.
TRANQUILLE, 26.
TRENTE, 35.

- TRICOLORE, 28.
TRIPLE, 31, 39, 40, 51.
TRISTE, 25, 31, 42, 43.
TROISIÈME, 22.
TROPÉZIEN, 29.
TUNISIEN, 29.
TURC, 29.
TURQUOISE, 28.
- ULTÉRIEUR, 55.
ULTIME, 31, 48.
UN, 21.
UNIQUE, 25, 31, 39, 40, 47.
UNIVERSEL, 45.
UTILE, 32.
- VAGUE, 26, 31, 46, 49, 56.
VAIN, 31, 46.
VALEUREUX, 31.
VALIDE, 38.
VARIABLE, 32, 48.
VASTE, 25, 31.
VÉNÉRABLE, 31.
VÉNÉZUÉLIEN, 29.
VERDÂTRE, 29.
VERDELET, 29.
- VÉRITABLE, 25, 31.
VERMEIL, 29.
VERT, 25, 26, 29, 41, 43, 49, 52.
VIDE, 25, 50.
VIENNOIS, 29.
VIERGE, 26, 28.
VIEUX (VIEIL), 25, 26, 27, 31, 42, 45, 51, 55.
VIF, 25, 52, 58.
VIL, 31.
VILAIN, 28, 31, 55.
VIOLACÉ, 29.
VIOLÂTRE, 29.
VIOLENT, 26.
VIOLET, 29.
VIRGINAL, 53.
VIRULENT, 31.
VISIBLE, 32, 48.
VIVANT, 26.
VOISIN, 26, 50.
VOLONTAIRE, 32.
VOLUMINEUX, 31.
VOLUPTUEUX, 31.
VRAI, 25, 31, 47, 54.
VRAISEMBLABLE, 32.
VULGAIRE, 31.